# lutte ouvrière

HEBDOMADAIRE | PARAIT LE MARDI | N° 329 — SEMAINE DU 17 AU 23 DECEMBRE 1974 | PRIX : 2 F

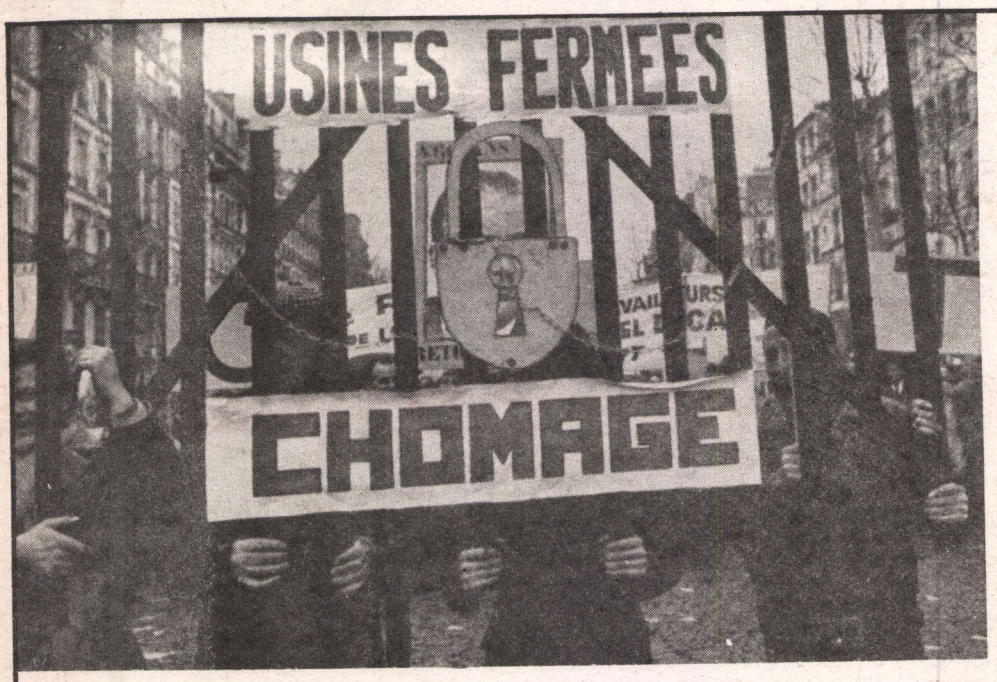


## le capital est responsable du chômage

# LES TRAVAILLEURS NE DOIVENT PAS PAYER POUR LUI

# courrier

## L'INCURIE GOUVERNEMENTALE DANS LES SERVICES PUBLICS

### ● Sur la banlieue Nord des pannes de plus en plus nombreuses...

Mardi 3 décembre, vers 20 h 45, le train venant de Goussainville et se dirigeant vers Paris fut immobilisé pendant vingt minutes, quelques kilomètres avant la gare de Saint-Denis. Tout à coup, les lumières s'éteignirent et le train s'immobilisa sur la voie.

Au bout de quelques minutes, des voyageurs commencèrent à ouvrir les portières pour voir ce qui se passait : personne ! Tout restait noir. Quelques-uns même étaient descendus sur les voies malgré le danger (certains express circulant juste à côté), s'inquiétant de rester sans nouvelles, quand des lueurs sur le ballast, se déplaçant de wagon en wagon, nous signalèrent la présence de cheminots cherchant la panne. Ils nous empêchèrent de descendre sur les voies, car les trains express passaient juste à côté. Au bout de vingt minutes le train repartit et arriva à Saint-Denis dans l'effervescence générale. En effet, on vit des pompiers qui couraient sur les quais et se précipitèrent vers l'arrière du train où une épaisse fumée sortait du dernier wagon. On nous fit tous descendre pour prendre le train suivant.

On ne put savoir les motifs de la panne, mais on peut facilement imaginer ce qu'un tel incident aurait pu provoquer aux heures de pointe : retard général pour

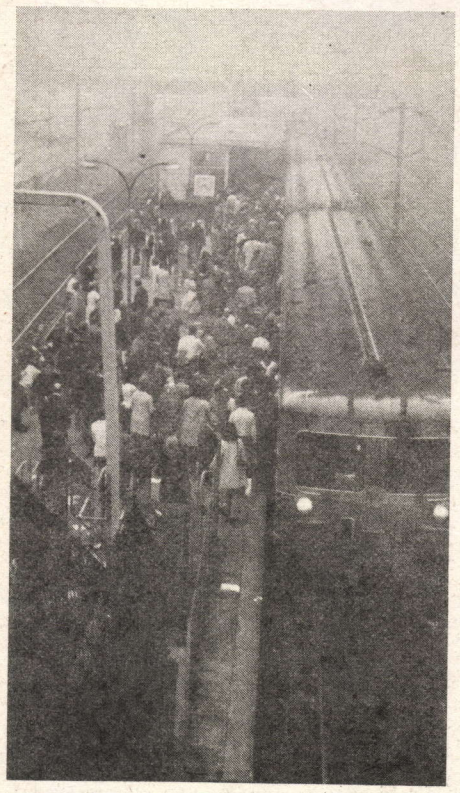

tous les trains, affolement sur les quais, etc. Qu'il se passe un incident quelque part et c'est tout le trafic qui est perturbé pour des heures.

Ce genre d'incident est très fréquent sur la banlieue nord. Ce n'est pas étonnant quand on sait que les équipes de sécurité ont été réduites, alors qu'elles sont de plus en plus indispensables. On a doublé la fréquence des trains mais sans respecter la sécurité nécessaire.

**V.,**
**(Paris).**

### ● Sur la signalisation : un accident

Camarades,

Sans arrêt la presse aux ordres et la télévision nous rebattent les oreilles sur la soi-disant amélioration des services publics par le gouvernement.

En fait, il en va tout autrement et nous vous écrivons, étant nous-mêmes témoins d'un accident provoqué par la criminelle insouciance des pouvoirs publics.

Voici les faits : à Ris-Orangis, en face de la base militaire, des travaux ont été entrepris sur la route, à la suite d'une fuite de gaz. Fuite détectée à temps par les appelés de la base...

Les travaux ont bien été avancés, mais leur signalisation était inexistante. Et il faut préciser que cette route est empruntée par tous les usagers de la gare et qu'elle dessert le pont sur la Seine. Autant dire qu'elle est très fréquentée.

Et ce qui devait arriver arriva : dimanche 17 novembre, alors qu'ils essayaient de mieux signaliser les travaux, ce côté de la route n'étant pas éclairé, un commandant et un adjudant de la base ont été fauchés par une voiture. Résultat : une fracture du crâne et un bassin broyé.

Sans doute le pouvoir va-t-il se décharger sur les ouvriers. Mais après l'accident un dispositif très puissant de signalisation a été mis en place. Après, bien sûr, car avant, les employés du Gaz de France ne l'avaient pas installé, vu qu'ils n'en avaient pas...

La responsabilité du GDF est accablante. Et si les gradés militaires, eux, vont sans doute avoir la médaille et être défendus par l'armée, on imagine mal deux civils s'attaquer au GDF, c'est-à-dire à l'Etat, et avoir gain de cause.

Il est d'ailleurs à remarquer que le torchon local, **le Républicain,** n'a pas dit un mot de tout cela dans ses colonnes, lui qui, dès qu'un jeune ou un étranger fait un pas de travers, en fait tout un plat.

Oui, cet accident embête ces messieurs, non pas à cause des blessures et mutilations, mais parce qu'il s'agit d'un commandant et d'un adjudant...

Le cynisme des plumitifs aux ordres et des pouvoirs publics est bien à l'image de leur société.

Chaleureuses salutations communistes révolutionnaires.

**L.F.,**
**(Corbeil-Essonnes)**

### Simca-Poissy vu de l'intérieur

En ce temps de crise dont tout le monde parle, nous voudrions vous expliquer comment cela se passe chez Simca-Chrysler à Poissy.

D'abord le patron tente de nous effrayer quant aux conséquences de la crise sur la vente des voitures et donc sur notre travail.

Pour cela, il nous impose des journées chômées payées seulement à 50 %, cela a commencé avant les vacances. La semaine dernière, nous avons travaillé deux jours, et on nous promet que ce n'est pas fini.

D'autre part, prenant toujours prétexte de la crise, il a réduit la prime de production pour ce mois à 1 % au lieu de 3 % habituellement (le mois dernier, elle était carrément supprimée).

Mais parallèlement à cela, au Ferrage notamment, les cadences augmentent. Avant les vacances, nous devions faire cinq voitures toutes les cinq minutes puis il y a eu quelques licenciements mais surtout des mutations et des permissions de plusieurs mois (sans solde pour les travailleurs étrangers) et alors nous ne devions plus faire que trois voitures pour le même temps. Mais au retour des vacances alors qu'il n'y avait eu aucun remplacement des effectifs, la cadence est remontée à cinq voitures.

De plus, les cinq minutes de casse-croûte ont été supprimées.

Bien sûr, nous ne devons pas quitter la chaîne sans demander l'autorisation et sans que le remplaçant soit arrivé, sinon

on risque un avertissement : pénalité financière calculée au pourcentage sur la paie. La crise, ce sont les travailleurs qui doivent, pour les patrons, en faire les frais. Et à Simca, si les ventes baissent, notre travail, lui, ne cesse d'augmenter.

**L. (Simca-Chrysler).**

### Un jeune appelé emprisonné

Camarades,

Pouvez-vous passer dans votre journal le communiqué suivant ? Merci.

Un jeune appelé de Saint-Père-en-Retz (région nantaise) est actuellement incarcéré à Fresnes. Il doit prochainement passer au Tribunal Permanent des Forces Armées pour rébellion et risque deux ans. Voici les faits :

Incorporé le 7 août 1974 au camp de Frileuse, Didier prolonge sa première permission de 29 jours. Ne voulant plus continuer son service militaire, il profite de ces 29 jours pour réfléchir sur ce qu'il va faire, écrire une lettre au ministre des Armées pour faire sa demande de statut d'objecteur et contacter un avocat, sachant ce qui l'attend. De retour à la caserne, il refuse de porter l'uniforme et est mis aux arrêts de rigueur en attendant son jugement pour « refus d'obéissance ».

Entre-temps, un élément nouveau intervient. Le 2 octobre, ses codétenus (Laïr, Randon et Aleaune) et lui-même protestent contre les conditions de détention. Après une aventure rocambolesque relatée, à l'époque, dans **Le Carnard enchaîné,** vingt policiers interviennent et ils sont immédiatement transférés à la prison de Fresnes. Tous les quatre doivent d'ici peu passer au tribunal militaire pour rébellion.

Didier, de par ses idées politiques qu'il n'a jamais cachées (le lendemain des faits, des officiers du camp de Frileuse le dépeignaient comme un « gauchiste » dont il ne fallait pas suivre l'exemple) et par son refus de porter l'uniforme, passe pour le meneur de la rébellion. Il risque le maximum, c'est-à-dire deux ans.

Il a besoin d'un soutien. Lui écrire à : Didier Foucher, 640 494, 3/129, prison de Fresnes, 94260 Fresnes-le-Rungis.

Un Comité de soutien a été créé. Pour toute correspondance, écrire à : M. Nicolas, La Simonais Corsept, 44560 Paimbœuf.

Les tracts, affiches, etc., tout cela coûte cher : Mme Bourreau Lucette, CCP Nantes 2827 08 A.

Salutations révolutionnaires.

### A l'American Express : les méthodes... du FBI !

Chers camarades,

La lettre qui suit est un pièce de plus à ajouter au dossier « Les RG des patrons à l'œuvre » publié dans le numéro 311 de **LO.** Ceci concerne les conditions d'embauchage à l'American Express à Rueil-Malmaison où je travaille actuellement.

Avant d'être embauchés définitivement à l'American Express, les employés doivent remplir un questionaire du type : « Quelle est votre religion ? Quel est votre poids, votre taille ? » et autres questions ayant un rapport aussi étroit que celles-là avec la profession d'employés de bureau. On leur demande également d'indiquer les noms et adresses de trois personnes n'appartenant pas à leur famille et pouvant servir de références morales. Le Service du Personnel envoie ensuite aux « références morales » un questionnaire détaillé ainsi qu'une enveloppe timbrée pour la réponse. Une enquête est également menée sur la moralité des « références morales ». Cette enquête parfois, peut entraîner le licenciement immédiat de l'employé, pendant sa période d'essai.

Amitiés révolutionnaires.

**Une abonnée de** LO,
**(Yvelines).**

## Solidarité avec les soldats victimes de la répression

**Nous publions ci-dessous une motion du Groupe Cantonal du Syndicat National des Instituteurs de l'Ecole Normale d'Institutrices de Rouen, votée en assemblée générale, le 26 novembre 1974 :**

**Le groupe cantonal SNI de l'ENF de Rouen tient à assurer de son entière solidarité les soldats qui luttent dans les casernes pour obtenir les droits démocratiques élémentaires et en particulier :**

**— les libertés démocratiques d'opinion, d'information, d'expression, de réunion, d'association garanties ;**

**— la suppression des sanctions frappant les soldats dans ce domaine ;**

**— la dissolution de la juridiction militaire.**

**Elle émet la plus vive protestation contre la répression qui frappe actuellement les soldats — et principalement les signataires de l'Appel des Cent devenu celui des quatre mille — et s'indigne contre le verdict prononcé contre le chasseur Jean Fournel du 22e BCA. Elle demande l'arrêt des poursuites et la libération immédiate de tous les soldats inculpés qui doivent passer devant le Tribunal Permanent des Forces Armées (TPFA) :**

**— Aleaune, Foucher, Laïr, Randon ; les quatre de Frileuse ;**

**— Pelletier, Ravet, Taurus ; les trois de Draguignan.**

**D'autre part, le groupe cantonal tient à assurer de son entière solidarité Dominique Durand, militant du Comité de Défense des Appelés, qui passera devant la cour d'appel de Rouen le 21 janvier pour avoir distribué des tracts à la gare de Rouen « sur lesquels ne figuraient ni le nom ni l'adresse de l'imprimeur » (sic !). La vraie raison, c'est que le pouvoir ne voulait pas que soit dénoncé aux appelés le crime de Chézy.**

**Aucune sanction pour Dominique Durand.**

**Rouen, le 26 novembre 1974.**

# LE CAPITAL EST RESPONSABLE DU CHOMAGE

# LES TRAVAILLEURS NE DOIVENT PAS PAYER POUR LUI

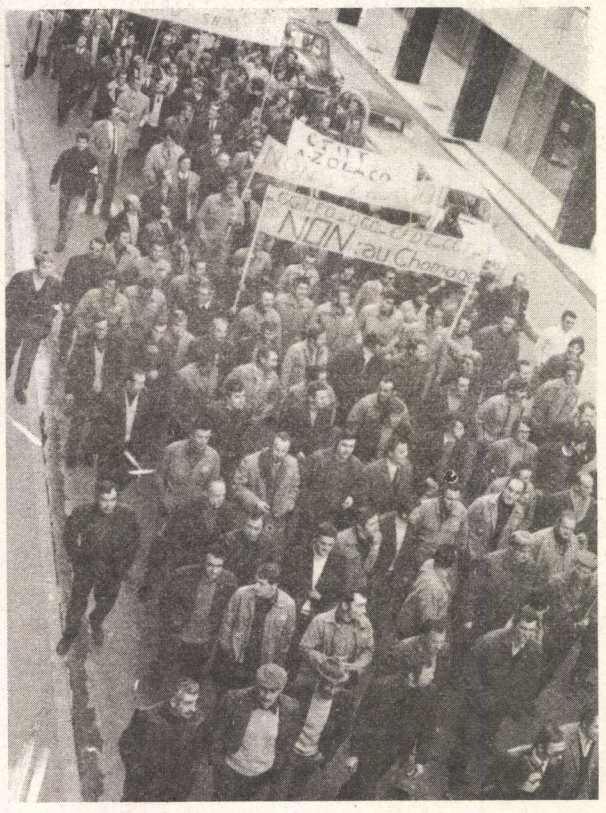


**LA Chambre des députés a adopté la semaine dernière un nouveau projet de loi sur les licenciements collectifs. Le gouvernement a présenté ce texte comme une nouvelle garantie contre les menaces de chômage. Mais c'est un remède à peu près aussi efficace qu'un cautère sur une jambe de bois. Car si ce texte prévoit quelques formalités administratives supplémentaires pour les patrons qui annonceront tout crûment leur intention de procéder à des licenciements collectifs, il ne leur retire en rien le droit de le faire, il les laisse finalement libres de jeter à la rue qui ils veulent et quand ils veulent.**

**Pour les hommes qui nous gouvernent, le chômage serait une sorte de fatalité. Le ministre du Travail n'a-t-il pas déclaré que** « le gouvernement ne ménagera pas ses efforts pour triompher du destin » ? **Comme si c'était « le destin » qui était en cause quand Citroën, Idéal-Standard ou des dizaines d'autres patrons, petits, moyens ou gros, parlent de jeter à la rue des milliers de travailleurs sur le dos desquels ils se sont enrichis sans scrupules les années précédentes.**

**On nous dit aussi que, si le chômage se développe, c'est parce qu'il n'y a « plus de travail ». Mais qu'est-ce que cela signifie ? Qu'il n'y a plus de besoins à satisfaire ? Mais, ne serait-ce que dans le domaine des équipements sociaux, ce n'est justement pas le travail qui manque ; puisqu'il manque des milliers de logements, d'écoles, d'hôpitaux, de centres de recherche, avec leur équipement, et un réseau de transports en commun adapté aux besoins de notre temps. Seulement, dans cette société, ce n'est pas pour améliorer la vie des hommes que les usines et que les chantiers tournent. C'est pour rapporter des bénéfices aux patrons, et uniquement pour cela. Et c'est à cause de cela que l'on peut voir ce scandale : tout le monde parler d'une menace d'extension du chômage, alors que tant de choses restent à faire.**

**Certaines entreprises parlent purement et simplement de jeter à la rue des milliers d'ouvriers, d'autres amputent plus ou moins gravement les revenus des travailleurs qu'elles emploient par du chômage partiel, pendant qu'ailleurs on oblige des travailleurs à faire des heures supplémentaires ou à travailler le samedi. Cela fait pourtant près de quarante ans que les travailleurs ont imposé que la durée hebdomadaire du travail soit un maximum de 40 heures. C'est encore la loi, même si elle est souvent violée. Alors, dans un pays qui a été si longtemps celui d'Europe où la durée hebdomadaire du travail était la plus longue, la diminution de cette durée ne devrait pas être un drame, bien au contraire.**

**D'autant plus que les 40 heures, c'était la revendication de juin 1936 et qu'en 1974, trente-huit ans après, compte tenu des formidables progrès de la technique et de la productivité, compte tenu aussi de la fatigue de la vie moderne, c'est bien moins de quarante heures que nous devrions travailler.**

**Alors, pourquoi ce gouvernement, qui prétend vouloir lutter contre le chômage, n'interdit-il pas tout licenciement collectif, n'impose-t-il pas une diminution générale de la semaine de travail, avec maintien intégral du salaire, et une diminution de l'âge de la retraite ? Ce serait tout de même moins idiot que de laisser des milliers de jeunes sans emplois, alors que des travailleurs âgés, déjà usés par toute une vie d'exploitation, sont condamnés à rester à l'usine dans la crainte du chômage. Ce serait tout de même moins idiot que de diviser les travailleurs en deux catégories : ceux qui auront la « chance » de continuer à travailler quarante heures ou plus et à supporter des cadences infernales et ceux qui seront réduits à l'inactivité totale. Et ce n'est pas plus impossible de diviser le travail entre tous, avec maintien intégral du niveau de vie, que d'assurer aux chômeurs 90 % de leur salaire brut pendant un an (mais il est vrai que, là, ce ne sont pas les patrons qui paient).**

**Si le gouvernement ne le fait pas, c'est tout simplement parce qu'il est au service des capitalistes, responsables du chômage, et qu'il ne veut rien faire qui puisse réduire leurs bénéfices.**

**Mais cela signifie seulement que c'est à nous, travailleurs, d'imposer tout cela par la lutte. Et nous le pouvons, si nous n'attendons pas, précisément, de voir le chômage se développer. C'est maintenant, pendant qu'il en est encore temps et que nos forces sont intactes, qu'il nous faut imposer aux patrons de faire eux-mêmes les frais de leur crise.**

**Arlette LAGUILLER.**

# sommaire

## DANS LE MONDE


**Page 5**
— Giscard aux Antilles.
**Page 8**
— Le Japon dans la crise.
— La chute de la livre en Grande-Bretagne.
**Page 9**
— Le sommet des « Neuf » ou la conquête de l'impossible.
— Logique de guerre au Moyen-Orient.
— L'accord de cessez-le-feu en Rhodésie.
**Pages 10 et 11**
— Oppression, exploitation, inégalité : les Antilles à l'heure de la visite de Giscard.
**Page 20**
— En Italie : les syndicats de Fiat conviés à gérer la crise.


## EN FRANCE

### ● Politique intérieure


**Page 4**
— La condamnation de Pierre Goldman : un jugement de classe.
— Quand la police revendique.
**Page 6**
— Polémique PCF-PS : Marchais « découvre » tardivement Mitterrand.
— La journée du 12 décembre : un échec pour les confédérations syndicales.
**Page 16**
— Le conseil de l'Ordre des avocats manifeste : quand la basoche joue les Tartuffe.
**Page 20**
— Chaque année, des milliards pour les capitalistes.


### ● Dans les entreprises


**Page 7**
— Economies criminelles dans les hôpitaux.
**Page 12**
— Echos des entreprises.
**Page 13**
— Chez Norton : fin de la grève aux Réfractaires.
— Aérospatiale (Toulouse) : des conditions de travail abominables.
— CET d'Aulnay : et le droit de réunion ?
**Page 14**
— Chômage technique chez General Motors - Gennevilliers.
— Licenciements à Citroën - Rennes.
— La soupe n'est pas bonne chez SOPAD - Paris.
**Page 15**
— Le refus du travail du samedi chez Renault-Flins.
— Un accrocheur tué aux aciéries de Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle).
— Sanction contre un délégué syndical au CHR de Rennes.


## DIVERS


**Page 16**
— Livre : **Au nom du peuple français,** par le syndicat de la Magistrature.
**Pages 17 et 18**
— Feuilleton : **Le dernier civil,** d'Ernst Glaëser.
**Page 19**
— Cinéma : **L'heure de la libération a sonné - Le chaud lapin.**
— Sélection télévision.
— Mots croisés.


# Meeting de solidarité avec Eva Forest et ses camarades

VERCREDI 11 décembre, deux mille personnes assistaient, à la Mutualité à Paris, à un meeting de solidarité avec les emprisonnés politiques en Espagne et en particulier Eva Forest, Antonio Duran et Garmendia.

De retour d'Espagne, où elle s'était rendue au nom de la Ligue des Droits de l'Homme, Marion Fondanèche dénonça les conditions dans lesquelles ont été arrêtés et emprisonnés les militants politiques victimes de la dernière vague de répression lancée par le régime franquiste. Ces militants sont en effet soumis au pire arbitraire ; ils ont été l'objet de tortures physiques et morales ; l'instruction de leur procès a lieu dans le plus grand mépris de tous les droits de la défense, les avocats n'ayant pas connaissance du dossier ; leurs familles sont menacées. Or ces camarades, accusés sans preuves d'avoir commis des attentats, risquent la peine de mort.

Il s'agit en fait, comme l'a rappelé un militant espagnol, pour le régime franquiste, d'assurer par la terreur à l'égard du mouvement ouvrier la succession de Franco. Les tenants du régime entendent faire en sorte que cette succession se fasse sans que la classe ouvrière puisse intervenir. Et la répression contre les militants politiques s'accompagne de la répression des travailleurs en lutte comme au Pays Basque.

Au nom du MLF et des organisations politiques (AMR, FCR, Lutte Ouvrière, PSU, Révolution !, etc.) qui avaient organisé ce meeting, les orateurs appelèrent à développer et à renforcer le mouvement de solidarité avec les emprisonnés politiques en Espagne.

Solidarité avec Eva Forest, Duran, Garmedia et leurs camarades !

Libérez les emprisonnés politiques !


**RÉUNION PUBLIQUE**

**lutte ouvrière**

**Inflation, chômage, crises politiques...**

**Six mois de république giscardienne...**

**VENDREDI 20 DECEMBRE à 20 h 30**

GRANDE SALLE DE LA MUTUALITE

**24, rue Saint-Victor PARIS-5e**

(Métro Maubert-Mutualité)

# Pierre Goldman condamné à la réclusion à vie : un jugement de classe

*Il y a quelque deux ans, la cour d'assises de Paris, présidée par M. Braunschveig, condamnait à quatre années de prison Tramoni, l'assassin de Pierre Overney, embauché par la Régie Renault pour faire régner l'ordre. Le crime était évident, prouvé, comme il fut prouvé que le meurtrier avait tiré de sang-froid. Aujourd'hui, la même cour d'assises, présidée par le même Brauschveig, vient de condamner à la réclusion criminelle à vie Pierre Goldman, auteur de trois hold-up et soupçonné d'être le meurtrier de deux personnes. Tramoni avait fait dix-huit mois de prison préventive. Goldman en a fait quatre années et la « justice » vient de lui infliger la plus lourde peine prévue par le Code pénal, la plus lourde, excepté la peine capitale qui n'a pas même été écartée par l'avocat général réclamant, dans son réquisitoire final,* « pas moins que la détention à vie ».

*Les jurés et les magistrats qui ont délibéré dans le secret pour rendre ce sinistre verdict n'ont aujourd'hui de comptes à rendre à personne. Ils ont jugé « en leur âme et conscience ». L'âme et la conscience sont de bien grands mots pour ces gens-là, professionnels de la répression ou petits bourgeois plein de suffisance censés représenter « le peuple », mais représentant en réalité cette majorité silencieuse qui ne s'exprime qu'en cachette, dans l'ombre des tribunaux ou protégée par les matraques des CRS, cette majorité silencieuse qui n'élève la voix, quand on le lui permet, que pour crier sa haine de l'étranger et du « fauteur de troubles ».*

*Car la « justice » qui a frappé Pierre Goldman avec une dureté inhabituelle, pour un prévenu qui n'était que soupçonné et qui avait un casier judiciaire vierge, c'est la même qui innocente les patrons assassins d'ouvriers, les flics tortionnaires, les P-DG fraudeurs, l'administration pénitentiaire qui broie les condamnés et les pousse au suicide. Devant cette justice-là, ne trouvent grâce que les puissants, les bien-pensants, toute la racaille qui est du bon côté du manche, qui pense comme il faut et va à la messe les dimanches matins.*

**A perpétuité derrière les barreaux, sans preuve...** (Ph. ADJA)

*Devant cette justice-là, Pierre Goldman avait très peu d'espoirs. Tout son passé ne pouvait que le condamner. Son passé d'étudiant juif contestataire, militant dans les rangs de l'extrême-gauche, son séjour en Amérique Latine et aussi, plus récemment, alors qu'il ne militait plus, ses délits de droit commun. Alors, dans ces conditions, qu'importait qu'aucune preuve n'ait pu être apportée par l'accusation contre Pierre Goldman ? Qu'importait que les deux seuls témoins à charge soient un policier qui s'était contredit au cours de l'instruction en déclarant, quelques minutes après le drame, que le meurtrier était « un mulâtre », pour dire, le lendemain, qu'il s'agissait de Goldman ; et aussi un indicateur qui n'a pas même été présenté à la cour, car les policiers* « ne donnent jamais le nom d'un indicateur ! ». *Même si son témoignage est capital et peut entraîner une condamnation terrible ! Qu'importait tout cela ! Pierre Goldman n'était pas comme Tramoni. Il n'a pas pu faire défiler devant la barre des témoins le P-DG de la plus importante usine de France, des généraux et des prêtres. Il n'avait pas défendu l'Algérie française et ne bouffait pas du communiste tous les matins. Il ne faisait pas partie de ceux pour lesquels la justice est faite. Alors il a été frappé. Durement, trop durement pour que le verdict ne paraisse pas indécent !*

*Alors, aujourd'hui, les sinistres auteurs du verdict peuvent passer leur week-end en famille et préparer les fêtes de Noël en pensant que* « justice est faite ». *C'est vrai. Leur justice est passée, terrible. Quant à la justice, ce n'est pas leur affaire. C'est la nôtre, celle de tous les opprimés, celle de toutes leurs victimes.*

François DELAIN.

# La police revendique

EN rang par quatre, dans l'ordre et la discipline, les gardiens de la paix parisiens sont allés signer un texte hautement contestataire : *« Nous exprimons notre vif mécontentement et notre volonté d'obtenir la réalisation des revendications posées ».* Puis ils sont allés pointer dans leurs commissariats, en arborant pendant l'appel un badge vert indiquant leur volonté revendicative, avant d'aller, badge en poche, jouer du bâton blanc au carrefour.

C'est que le mardi 10 décembre, à l'appel du syndicat dirigé par Monate, les policiers en tenue revendiquaient : des augmentations de salaires, des améliorations de leurs conditions de travail et *« une police moderne, neuve, une police d'abord préventive ».* Et l'on a vu aussi le 12 décembre, lors de la manifestation CGT-CFDT, des policiers défiler sous la banderole : *« la police au service des travailleurs ».*

C'est que les agents ne sont pas satisfaits : de leurs salaires d'abord (et comme on paie quand même moins cher les flics que les ministres, cela se conçoit), de leurs conditions de travail (ce n'est pas à eux de se plaindre le plus) ; mais, en plus, les gardiens de la paix ne se sentent pas aimés et cela les gêne et les rend malheureux. Ils aimeraient pouvoir, comme le facteur, être accueillis par un sourire et une poignée de main, être des gens comme tout le monde. Ils voudraient que la vue de leur uniforme ne provoque pas chez la plupart des individus normalement constitués une réaction de répulsion et de dégoût, en un mot, ils aimeraient être aimés.

Alors il est possible que le gouvernement, qui a quand même plus de sollicitude à l'égard de ses flics que de ses postiers, améliore leurs salaires et leurs conditions de travail, leur fournisse des effectifs supplémentaires : le porte-monnaie de Fourcade est de toute façon plus largement ouvert à Poniatowski qu'à Lelong. Mais là où les policiers se leurrent, c'est lorsqu'ils croient que le gouvernement pourra satisfaire leur revendication morale et faire en sorte qu'ils soient aimés : car, si le gouvernement les emploie, c'est bien plus pour aller aux portes des centres de tri en grève que pour aider les vieilles dames à traverser la rue. Et visiblement, il n'a pas l'air de vouloir inverser la tendance.

La seule façon d'assainir la police bourgeoise, c'est de la supprimer en même temps que l'Etat. Les policiers qui revendiquent une police propre n'ont pas l'air de se rendre compte, qu'en définitive, il n'y a pas d'autre moyen de les satisfaire sur ce plan qu'en les mettant immédiatement au chômage.

P.-A. L.

# Giscard aux Antilles

## Le chef de l'État a reçu l'accueil qu'il mérite

**ON débarquant aux Antilles, Valéry Giscard d'Estaing avait tenu à dire qu'il avait le** « sentiment indéfinissable d'être chez lui ». **Les foules antillaises, elles, avaient d'autres sentiments beaucoup plus définissables, et qui ont su s'exprimer publiquement.**

**Malgré les milliers de tee-shirts pro-Giscard distribués gratuitement à l'avance, malgré la « biguine au président », les drapeaux, les déplacements des enfants des écoles et une préparation psychologique soigneusement prévue, la visite de Giscard aux Antilles a été un échec.**

**Le président de la République française était venu faire aux Guadeloupéens et aux Martiniquais «l'honneur» d'une visite. Giscard se veut libéral ou plutôt voudrait qu'on le considère comme tel, il avait donc poussé le libéralisme jusqu'à prévoir des visites aux maires communistes de Guadeloupe et à Aimé Césaire en Martinique. Il faut dire qu'il ne pouvait ignorer les deux plus grandes villes des Antilles, Pointe-à-Pitre et Fort-de-France, gérées toutes deux par des élus de l'opposition. Or, c'est précisément à Pointe-à-Pitre et à Fort-de-France que les mésaventures du chef de l'Etat ont commencé. Dans ces deux fiefs de l'opposition s'étaient concentrées toutes les oppositions. Et si une partie des revendications des Guadeloupéens s'étaient exprimées par la bouche du maire communiste de Pointe-à-Pitre, c'est dans la rue que la jeunesse révolutionnaire a fait entendre à Giscard son mécontentement, l'urgence des problèmes à résoudre et ses revendications :** « à bas le colonialisme », « le pouvoir aux travailleurs », « l'indépendance », « non au chômage », **etc. L'organisation trotskyste antillaise Combat Ouvrier avait appelé à manifester et de nombreux militants du PC et de la CGT étaient là aussi. Et devant quelques centaines de manifestants, Giscard, qui n'était pas protégé par un déploiement exceptionnel de forces de l'ordre, a reculé une première fois. Au lieu d'aller à pied au monument aux morts, il s'est fait conduire en voiture à proximité, ce qui n'a pas empêché les bousculades quand il est descendu. Le lendemain à Fort-de-France, chez Aimé Césaire, le dirigeant du Parti Progressiste Martiniquais, devant une foule où se mêlaient badauds, partisans de Césaire, militants du GRS, de Combat Ouvrier, des différents groupements nationalistes, le chef de l'Etat français s'est purement et simplement dérobé : il a annulé la visite prévue à la mairie de Fort-de-France.**

Manifestation à Pointe-à-Pitre. (Ph. U.P.I.)

**Ce n'est pas une erreur tactique ou un simple incident de parcours noyé dans les applaudissements et la chaleur de l'accueil reçu ailleurs. Dans cette terre prétendument française, dans ce « département » jouissant de droits égaux à ceux de la métropole, il y a quelques mois encore, la police tirait sur les grévistes. Elle tirait à balles comme elle l'avait toujours fait pour réprimer les manifestations de grévistes, de chômeurs, les manifestations de la faim ou les manifestations politiques. Car ce que Giscard appelle les « séquelles du passé colonial », ce n'est pas seulement la toute-puissance de l'administration française face aux désirs de participation des élus locaux, c'est la misère, l'injustice, l'exploitation et le chômage, c'est la présence des képis rouges, la brutalité de la répression. C'est la dépendance politique, économique. Giscard, au nom de l'Etat français et de la bourgeoisie française, n'avait rien ou presque à proposer, ses solutions sont celles de tous les gouvernements qui se sont succédé depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, ses solutions, ce sont la départementalisation, l'égalité des droits, qui deviendront, il l'a dit, encore plus égaux (!) demain qu'hier, c'est l'intégration plus poussée. Toutes promesses également dérisoires qui ne font que démontrer à quel point les Antilles précisément forment un monde à part, un monde où ne s'applique ni la réglementation métropolitaine des allocations familiales ni celles des allocations-chômage. Aujourd'hui, un alignement pur et simple sur la législation en vigueur en métropole, soulagerait bien des misères mais serait tout à fait incapable de régler l'ensemble des problèmes d'un peuple dont toute l'économie est soumise aux grandes compagnies exportatrices de rhum, de sucre et de banane, qui ne possède rien, où les grands propriétaires sont des Blancs créoles, et où toute l'administration ou presque est importée de France, avec ses flics et ses hommes de troupe.**

**C'est cela que la jeunesse antillaise a tenu à dire à Giscard, elle l'a fait sans violence. Mais sa seule présence a dissuadé le chef de l'Etat d'accomplir sur certains points son programme de visite et de discours creux. Giscard n'avait pas voulu noyer, comme il est de tradition, la foule antillaise sous les flots des hommes d'arme venus de France ou des autres possessions coloniales, afin d'assurer le succès de sa visite. Il comptait sur des moyens plus souples, son autorité personnelle, sur la préparation de l'accueil que ses envoyés avaient en principe assurée. Finalement, réduit à sa propre autorité, considéré malgré tous ses discours pour ce qu'il est, c'est-à-dire le chef d'un Etat oppresseur, colonial et injuste, il n'a pu que reculer. Et s'il a reculé devant quelques milliers de manifestants, c'est parce que ces milliers de jeunes représentaient en fin de compte les revendications et les espoirs de toute la population antillaise.**

Colette BERNARD.

**Lire également nos articles en pages 10 et 11**

## On en parlera à Pâques... ou au 7e plan

Travailleurs de tout le pays, dormez sur vos deux oreilles ! M. Durafour et M. Bergeron veillent ! Et ils ne perdent pas leur temps : au cours d'un entretien de la plus haute importance, le premier a confié au second qu'il se préoccupait très fort de l'âge de la retraite et de l'horaire de travail hebdomadaire.

Et il ne fait pas qu'y penser, il agit même ! La preuve : dès le début de l'année prochaine, il envisagera d'examiner la possibilité de réduire l'horaire de travail et d'abaisser l'âge de la retraite et même il inscrira cela au programme du VIIe Plan, lequel VIIe Plan commencera en... 1976 !

**M. Bergeron : il cause, il cause...** (Ph. AFP)

Des promesses comme cela, ça tient chaud l'hiver... Mais en attendant, pour s'attaquer sérieusement au problème du chômage, il vaut mieux ne pas trop compter sur ces individus et ne faire confiance qu'à nous-mêmes.

# Les "révélations" tardives de Marchais

Marchais applaudissait bien fort le candidat commun de la gauche lors des élections présidentielles... (Ph. UPI)

**Si finalement le PC a décidé de déposer en commun avec le PS une motion de censure au Parlement — motion qui, de l'aveu même de ses auteurs, n'aura qu'un effet purement symbolique —, il n'en demeure pas moins que la polémique qui se développe entre ces deux partis se poursuit de plus belle. Il ne se passe plus de jour sans que l'on signale une déclaration nouvelle ou des faits nouveaux qui viennent l'alimenter. Ainsi, des différends se sont fait jour au sein des conseils généraux de Gironde ou de l'Isère, qui ont abouti à des attitudes divergeantes des représentants du PC et du PS à l'occasion de récents votes. Et si Mitterrand invitait, au cours de la Convention socialiste, les membres de son parti à ne pas céder « au masochisme », soulignant que l'originalité du courant exprimé par le PS avait été de réaliser « la synthèse entre les luttes et la liberté », Marchais déclarait trois jours plus tard dans** l'Humanité **que le PS** « ne se fait pas faute de suggérer lui-même que notre parti constituerait une menace pour les libertés. Comme si le Parti Communiste Français n'était pas dans ce pays le seul — je dis bien le seul — à n'avoir jamais levé la main sur les libertés ». **Est-ce une allusion discrète au passé de ministre de l'Intérieur du candidat commun de la gauche ou une allusion à la politique anti-communiste des dirigeants du PS par le passé (tels Jules Moch ou Guy Mollet) quand ils étaient au gouvernement.**

**Les accusations de Marchais se font plus précises.** « Nous avons noté, **écrit-il dans le même article,** que, dans ses conférences de presse, Mitterrand a préconisé — dans l'hypothèse de la venue de la gauche au pouvoir — non pas la mise en application immédiate des réformes économiques et sociales du Programme commun, mais une succession de plans s'étalant sur six ans. »

**L'étonnement de Marchais a de quoi étonner. Car il n'a pas fallu attendre les récentes conférences de presse du secrétaire du PS pour connaître ses projets. Ceux-ci étaient clairement affirmés devant des millions de téléspectateurs lors de sa campagne électorale pour les présidentielles. Mais, alors, ceux qui les dénonçaient étaient traités de diviseurs par le même Marchais. De même, aujourd'hui, Marchais s'indigne parce que** « Willy Brandt — vice-président de l'Internationale Socialiste — est venu à Paris enjoindre publiquement aux partis d'opposition de ne plus attaquer la politique du grand Capital ». **Et il ajoute :** « Le Parti Socialiste n'a pas protesté contre les propos de Willy Brandt. Son premier secrétaire a même tenu à réaffirmer tout ce qu'il avait de commun avec lui. » **Mais, là encore, l'indignation du PCF est bien tardive. Car Mitterrand déclarait, non pas dans une conférence de presse devant quelques dizaines de journalistes, mais dans la profession de foi adressée à 35 millions d'électeurs en mai dernier :** « Je suis en effet socialiste, comme le sont le chancelier Brandt en Allemagne — **Brandt était alors chef du gouvernement allemand** — le chancelier Kreisky en Autriche, Harold Wilson, Premier ministre de Grande-Bretagne... »

**Ainsi donc Marchais révèle en décembre 1974 les raisons que les travailleurs avaient de se méfier de Mitterrand en mai. Mais ces mises en garde à contre-temps serviront malgré tout. Car si, demain, on veut nous présenter de nouveau le candidat commun de la gauche comme l'homme providentiel qui doit « changer la vie » des travailleurs — et il y a de grandes chances pour que cela se fasse, car la brouille actuelle ne change rien aux orientations générales du PCF —, alors les travailleurs sauront se souvenir des « révélations » de Marchais.**

Jean-Pierre VALI.

**Aujourd'hui, il affecte de découvrir ce qu'est Mitterrand et le PS. Ici, en discussion avec Pierre Mauroy, le secrétaire général du PS.** (Ph. AFP)

## La journée du 12 décembre : un échec pour les directions syndicales, pas pour les travailleurs

LE moins que l'on puisse dire, c'est que la journée d'action du 12 décembre, journée qui s'inscrivait dans la lutte *« pour la défense de l'emploi et l'amélioration des conditions de vie »*, est passée inaperçue dans de nombreuses entreprises.

Dans bon nombre d'entreprises en effet, comme Renault par exemple, les syndicats n'ont rien fait. Dans les usines où les syndicats ont participé à cette journée « activement », cela s'est traduit par des pétitions ou par un débrayage en fin de poste, afin d'aller aux manifestions centrales. Dans ce cas, très peu de travailleurs ont suivi, souvent seuls les délégués ont débrayé.

Ainsi la manifestation parisienne du 12 n'avait rien à voir avec celle du 19 novembre. Elle n'a rassemblé que quelques milliers de travailleurs et ce fut le cortège des postiers le plus nombreux et le plus dynamique, montrant ainsi que ces travailleurs n'ont pas dit leur dernier mot et que leur combativité est encore grande.

Si les travailleurs n'ont pas suivi cette journée, ce n'est pas à cause de l'absence de mécontentement. Au contraire, ce mécontentement est très grand et il ne manquera pas de s'exprimer.

Mais ce genre de « journées d'action » bidon, pour le moment, les travailleurs n'y croient plus.

*Pierre PLUMIER.*

# DES ÉCONOMIES CRIMINELLES

(Ph. Fotolib)

**LE budget de la Santé est dérisoire, tout le monde le dit. Mais sait-on que les économies de matériel, de personnel, de fonctionnement, mettent en jeu la sécurité des malades ? Quelques exemples que l'on prend soin de cacher au public et qui ne sont, si l'on peut dire, que monnaie courante dans les hôpitaux parisiens peuvent assez montrer que les hôpitaux sont dangereux à cause des économies draconiennes qui y règnent, que ce soit aux Urgences-chirurgie, dans les laboratoires, ou dans n'importe quel service spécialisé.**

## Un infirmier raconte : " ON PARE AU PLUS URGENT "

L.O. — **Tout le monde sait qu'il manque du personnel dans les hôpitaux. Mais toi, tu travailles comme infirmier dans un service de chirurgie de l'un des plus grands hôpitaux parisiens. Cette pénurie de personnel est-elle aussi aiguë qu'on le dit, y compris dans un service comme le tien ?**

— JEAN-PIERRE : *Le manque de personnel, c'est notre problème numéro un. Vous qui ne travaillez pas dans les hôpitaux, vous ne pouvez pas imaginer ce que cela signifie, le manque de bras. Personnellement, je suis « de garde », et j'arrive dans le service dans l'après-midi. Eh bien, quand je prends ma relève en passant les malades en revue, un à un, l'infirmier du matin commence, à tous les coups, par m'expliquer toutes les anomalies qui n'ont pu être réglées* faute de temps et d'effectifs. *Pas plus tard qu'hier, j'ai retrouvé un malade qui avait arraché le sac de la sonde vésicale et débranché sa perfusion, par manque de surveillance. Et tu ne sais pas le pire : je n'ai pas pu m'en occuper immédiatement parce que j'avais la relève à terminer !*

*La relève, c'est en quelque sorte mon planning de travail. Hier, en premier, j'avais une transfusion de sang à passer à un malade car sa numération était basse. Je te signale en passant que je n'ai pas le droit, en tant qu'infirmier, de faire ce travail qui doit être exécuté par un médecin. Et pourtant je suis obligé de le faire. Je reviens à mon planning : il y avait un malade qui revenait de la salle d'opération, cela voulait dire que j'aurais dû le surveiller en permanence. Le malade à côté était très agité, je devais donc lui faire une injection car il m'était impossible de rester auprès de lui pour le surveiller. Plus loin c'était un petit vieux sénile, pour lui rien de particulier sauf qu'il fallait le changer car il avait souillé son lit d'urine. Enfin il y avait un autre malade au fauteuil, calme en apparence mais il fallait avoir l'œil sur lui car il se laissait tomber sur le sol. Après cela commence pour moi la course contre la montre.*

L.O. — **Et pas moyen de se faire dépanner par un collègue ?**

— J.P. : *Nous ne sommes que trois dans le service plus la surveillance. Mes collègues ont les mêmes problèmes que moi et je ne dois compter que sur moi-même.*

L.O. — **Que choisis-tu de faire lorsque tout est important ?**

— J.P. : *Je vais au plus urgent et je laisse tomber le reste. Et ce jour-là le plus urgent c'était de surveiller mon opéré : les constances - l'état respiratoire - les saignements. Ensuite seulement j'ai pu reprendre mon premier malade, celui qui avait tout arraché. Il fallut le reperfuser, réajuster la sonde vésicale, le changer car il avait souillé son lit et malheureusement pour lui j'ai dû l'attacher, car il m'a été impossible de rester près de lui.*

L.O. — **Malgré tout, les hôpitaux publics ont la réputation de pratiquer une médecine de pointe et de disposer d'un matériel très perfectionné. Qu'en est-il exactement ?**

— J.P. : *Oui, bien sûr. Quand il y a suffisamment d'appareils. Je vais te donner un seul exemple. Toujours hier, une opérée venait de remonter du bloc opératoire. Elle était très mal en point, entièrement sous réanimation, elle vomissait et saignait abondamment, lorsqu'elle fit un arrêt respiratoire. On brancha l'oxygène, mais cela ne suffit pas, il fallait l'appareil Angström. Mais figure-toi que l'appareil en question ne se trouve pas dans le service. Il n'en existe d'ailleurs qu'un seul pour les deux étages, plus celui du bloc opératoire. C'est vraiment insuffisant.*

*Je descendis donc au bloc à toute vitesse, je finis par trouver l'appareil. Mais il fallait encore le remonter par l'ascenseur. Et naturellement il n'en existe qu'un seul et il est toujours en panne. Ce jour-là il était occupé, il me fallut attendre dix minutes. J'arrive enfin au lit de la malade qui est déjà cyanosée. Je cherche une prise pour brancher l'appareil... Incroyable il n'y a pas de prise !... Il faut appeler l'électricien d'urgence pour poser une prise. Il arrive au bout d'un quart d'heure. C'est un nouveau, sans expérience, il ne s'en sort pas. Il faut appeler son chef. Bref au bout d'une heure d'horloge, on réussit enfin à brancher l'appareil. La malade est morte la nuit suivante.*

*Avec tout cela j'étais très en retard dans mon travail, j'avais encore le petit vieux à changer, des injections à faire, à faire manger les impotents, à servir les autres, etc.*

*Ce jour-là je n'ai pas eu le temps de manger et cela nous arrive souvent. J'ai avalé une boulette de viande avec un morceau de pain, j'ai bu un verre d'eau et je suis reparti, éreinté, avec une seule idée en tête : respirer un peu d'air frais et penser à autre chose en me disant qu'il va falloir remettre ça le lendemain. La « vocation », quoi !*

### ● Une haute technicité dans les laboratoires : à Broussais

Tout le monde a pu voir, à la télévision, les publicités sur l'appareillage extraordinaire des laboratoires de l'Assistance Publique. Sur l'écran, cela inspire confiance. Mais...

Dans un laboratoire de biochimie, à Broussais, il existe un de ces appareils perfectionnés, le Technicon, qui peut effectuer les ionogrammes (c'est-à-dire le dosage simultané d'un grand nombre de composants du sang). Le lundi, jour où il y a le maximum d'examens à effectuer, c'est 200 ionogrammes environ que la laborantine devra lui faire faire. Mais cet appareil, très précis, très perfectionné, tombe très souvent en panne, et l'administration, pour des raisons d'économie, refuse de faire venir un technicien réparateur. C'est donc la laborantine qui devra se débrouiller pour le remettre en service et faire ses dosages que les médecins attendent. Un lundi, elle quittera l'hôpital à 20 heures au lieu de 16 h 30 pour y parvenir. C'est beau la technique alliée aux économies ! A côté du Technicon, très perfectionné, le plein Moyen Age. Le matériel le plus indispensable manque, toujours dans les mêmes laboratoires : pas de propipettes (pipettes qui permettent d'aspirer automatiquement le liquide) alors on décante les sérums directement, la pipette à la bouche (hygiène avant tout !), pas de doigtiers et les hépatites virales se propagent. Alors, comme on manque de personnel, une même laborantine doit tenir deux ou trois paillasses à la fois, faire trois dosages simultanés, quelquefois dans trois pièces différentes et... éviter les erreurs qui pourraient être très graves, et qui quelquefois le sont. Mais là motus, il est interdit d'en parler. C'est le « secret professionnel » !

### ● En cas d'urgence, l'hôpital le plus proche...

Quand il se produit un accident à Paris, accident du travail ou de la circulation, on pense aux hôpitaux publics suffisamment équipés pour les recevoir. La réalité ?

Dans la nuit de vendredi 6 au samedi 7 décembre, deux fractures ouvertes arrivent à peu près en même temps, vers 3 h 15 à l'hôpital Beaujon. Comme chaque nuit, l'infirmière est seule avec un interne et deux externes. C'est la course pour aller chercher des attelles appropriées (il n'y en a pas aux urgences) jusqu'au troisième étage — chirurgie orthopédique —, faire des prélèvements aux malades pour les examens que l'on portera aux différents laboratoires, trouver un garçon au service des admissions (pour brancarder l'accidenté à la radio, à la salle d'opérations) et... faire les premiers soins. N'oublions pas aussi que la même infirmière, qui fait déjà au même moment tout ce qui est dit plus haut, va aussi avoir à remplir les paperasses indispensables : registre d'entrée où sont inscrits les soins donnés, feuilles d'examen, cahier d'inventaire.

Quant aux accidentés, ils ont eu la malchance d'avoir à être opérés tous les deux. Mais il n'y a qu'une seule salle d'opération et une seule équipe (chirurgien, anesthésistes, panseuses). Résultat : l'un des deux ne sera opéré qu'à 8 h 30... Et cette nuit-là a été « calme ». Le mois dernier, c'est cinq accidentés qui étaient arrivés en même temps, avec le même effectif. Et quand on a essayé d'orienter les malades sur d'autres hôpitaux, ce n'est qu'au 19e coup de fil qu'on a pu trouver un hôpital pouvant les accueillir !

# Le Japon dans la crise :

# La fin du "miracle"

PENDANT des années, on nous a présenté le Japon comme un exemple de ce que le capitalisme était encore capable de réaliser : en vingt-cinq ans, sur les ruines laissées par la Deuxième Guerre mondiale et alors qu'il était l'un des vaincus, le Japon avait construit la troisième puissance économique du monde, rattrapant et dépassant l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France. Et tout un chacun, parmi les économistes bourgeois, admirait la croissance accélérée de cette économie, sa vitalité. On énumérait ses records, dans la construction navale, l'automobile, l'optique, domaines dans lesquels l'industrie japonaise concurrençait avec succès les industries européenne et américaine. Certains présentaient même le Japon comme un impérialisme capable de faire pièce à l'impérialisme américain. C'était là, disait-on, la preuve que le capitalisme avait encore des ressources, pour peu qu'il fût dynamique. Et on criait au miracle.

On crie moins fort. Car le Japon est aujourd'hui l'un des pays les plus touchés par la crise qui affecte l'économie mondiale. Lui dont la production augmentait de 10 % chaque année, verra celle-ci diminuer de 3 % en 1974. Lui qui était réputé ne pas connaître le chômage, comptera 2 % de chômeurs déclarés cet hiver. Enfin, la hausse des prix a atteint cette année le chiffre record de 25 %.

Car, pas plus au Japon qu'ailleurs, il ne peut y avoir de miracle : plus que tout autre, le capitalisme japonais était dépendant de l'économie mondiale et plus particulièrement de l'économie américaine.

Ce sont les USA, en effet, qui, à partir de la guerre de Corée, ont utilisé le Japon, qu'ils occupaient depuis 1945, comme base militaire et politique en Extrême-Orient et qui ont ainsi favorisé son relèvement économique. En particulier les finances japonaises reposent entièrement ou presque sur le dollar : les réserves monétaires de la banque centrale du Japon, qui garantissent la valeur du Yen (la monnaie japonaise), sont constituées en quasi-totalité de dollars.

D'autre part, 30 % du commerce extérieur du Japon se font en direction des USA. Jusqu'en 1972, la balance commerciale était largement bénéficiaire avec les USA. Mais ceux-ci, en dévaluant leur monnaie pour rétablir leur propre balance commerciale, ont imposé au Japon deux mesures qui lui sont très défavorables. D'abord une réévaluation du yen par rapport au dollar : elle a pour conséquence de renchérir les marchandises japonaises aux USA. Ceux-ci ne se sont d'ailleurs pas contentés de limiter ainsi leurs importations de produits japonais : ils ont aussi obtenu de leur protégé et concurrent qu'il restreigne ses exportations en direction des USA et d'autre part qu'il augmente ses importations de produits américains. Et, quoique de mauvais gré, le Japon s'est incliné.

**Travailleurs du Bâtiment à la pause. Ce sont eux les artisans du « miracle » et les victimes de la crise.** (Ph. UPI)

Enfin, le Japon dépend de l'étranger pour la plupart de ses approvisionnements en matières premières. En particulier, en ce qui concerne le pétrole, il dépend à 80 % du Moyen-Orient.

La hausse des prix pétroliers a donc porté un nouveau coup à l'économie japonaise, forçant celle-ci à dépenser de plus en plus de devises pour ses approvisionnements. On a même vu, à cause de la menace d'embargo faite par les pays arabes, le Japon changer sa politique extérieure dans la question du Moyen-Orient. Jusqu'alors, il se plaçait sans réserve du côté d'Israël (c'est-à-dire des USA). Depuis, il a adopté, au moins dans le domaine diplomatique, des positions favorables aux pays arabes, cherchant à conclure des accords bilatéraux avec eux pour assurer ses approvisionnements en pétrole sans avoir à passer par les grandes compagnies pétrolières américaines, en échange de fournitures industrielles. C'est là, la même politique que celle que pratique la France. Elle ne change d'ailleurs rien de fondamental aux liens politiques et militaires qui lient le Japon à l'impérialisme américain.

Le Japon se trouve donc aujourd'hui dans une situation semblable à celle des pays industriels occidentaux : il doit comme les autres affronter une crise grave de l'économie mondiale. Et il n'est pas en meilleure position que ses concurrents, peut-être même au contraire : plus dépendant, si c'est possible, des USA, de leur monnaie, de leur marché, il est le premier à subir les conséquences de la politique économique des USA, et c'est lui qui les subit le plus gravement.

Le Japon apparaît aujourd'hui comme ce qu'il est vraiment : un impérialisme de second rang, qui n'a pu se développer que grâce à l'aide et à l'appui de l'impérialisme dominant, l'impérialisme américain. Comme les autres, il doit aujourd'hui en passer par la volonté des USA.

C'est bien sûr la classe ouvrière qui est la première victime de la crise japonaise. Elle l'est à deux titres : d'abord parce que c'est sur elle qu'a reposé tout l'effort qui a abouti au « miracle » japonais. Pour y parvenir, le capitalisme japonais l'a surexploitée et son niveau de vie est loin de correspondre à celui des pays que le Japon prétend concurrencer. Aujourd'hui que le Japon connaît une récession, la classe ouvrière japonaise paie à nouveau : par l'inflation, les salaires ne suivant pas la hausse des prix par la réduction de sa consommation, l'impérialisme japonais pratiquant, comme tous ses semblables, pour se sortir de la crise, la limitation de la consommation intérieure pour tenter de développer ses exportations ; par le chômage aussi, qui se développe dans un pays qui vient de connaître plus de vingt ans de plein emploi. Pour la classe ouvrière japonaise, le miracle aura été un effort démesuré qui aboutit aujourd'hui à des privations.

**André ROUSSEL.**

**Manifestation à Tokyo le 29 septembre 1974 organisée par les syndicats et partis de gauche contre la hausse du prix et l'incurie gouvernementale.** (Ph. UPI)

# La chute de la Livre, reflet des difficultés économiques de la Grande-Bretagne

**LA semaine dernière la livre sterling est tombée à son plus bas cours et la banque d'Angleterre a dû intervenir sur le marché des changes pour soutenir sa monnaie en vendant en trois jours plus d'un milliard de dollars.**

**La cause immédiate de cette baisse est la décision de l'Arabie Saoudite (à la suite du Koweit) de refuser le paiement du pétrole brut et des redevances en livres sterling. Et les compagnies américaines qui avaient acheté des livres pour payer les échéances de fin décembre les ont donc revendues immédiatement, ce qui a amené l'effondrement du cours.**

**Mais la cause profonde est à rechercher dans les difficultés économiques que traverse actuellement la Grande-Bretagne : celle qui fut la première puissance de l'Europe, dont l'empire s'étendait avant la Deuxième Guerre mondiale sur toute la planète, est maintenant la plus malade des grandes puissances. Au point qu'au début du mois le gouvernement britannique a décidé de réduire d'un cinquième son budget militaire (ce n'est pourtant pas le genre d'économies que ces messieurs aiment faire), réduction faite surtout en supprimant des bases militaires anglaises situées aux quatre coins du monde, vestiges de son ancienne puissance... reprises par l'état-major américain.**

**De plus il est prévu pour la Grande-Bretagne un taux d'inflation des plus élevés (on prévoit qu'il atteindra 20 à 25 % en 1975) et la livre n'est bien sûr pas une monnaie bonne à thésauriser. L'annonce que le déficit de la balance commerciale britannique a atteint en novembre son record (534 millions de livres, contre 435 en octobre) a encore accéléré la chute de la livre.**

**Ajoutons aussi que les USA ne sont vraisemblablement pas étrangers à la décision du Koweit et de l'Arabie Saoudite, car le rachat de dollars par les pays producteurs de pétrole au lieu de livres sterling peut en partie redresser le cours du dollar. Une façon classique pour la première puissance mondiale de faire payer une partie de son déficit par les autres : car repousser un peu le problème à côté, atténuer momentanément les effets de la crise chez soi en les amplifiant chez le voisin, c'est bien là le seul genre de palliatifs que le capitalisme peut trouver, des palliatifs qui ne font qu'aggraver le mal.**

Olivier BELIN.

# Moyen-Orient :

# La logique de la guerre

D'ATTENTAT « terroriste » en représailles « contre-terroristes », la logique de la guerre garde tous ses droits au Moyen-Orient. Après l'attentat palestinien de Roch Hanikra, le 6 décembre, le ministre israélien Shimon Peres a adressé une mise en garde au Liban, affirmant que, puisque les feddayine infiltrés venaient au Liban, c'est ce pays qui « en payerait le prix ». Quelques jours plus tard, les services secrets israéliens organisaient une série d'attentats à Beyrouth contre les locaux de l'Organisation de Libération de la Palestine. Des roquettes étaient lancées de voitures, grâce à un système de lancement à retardement. Une deuxième série de roquettes devait être lancée, quelque temps après le premier attentat, de façon à frapper la foule rassemblée. Heureusement, la voiture d'où devait partir cette deuxième série était découverte à temps et l'attentat n'a finalement fait que des blessés.

Ainsi, alors que de laborieuses négociations se poursuivent, par l'intermédiaire des Etats-Unis et de l'ONU, sur un éventuel règlement au Proche-Orient, alors que l'OLP vient d'être reconnue officiellement par l'assemblée générale de l'ONU et que l'hypothèse de la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie est envisagée sérieusement, rien ne peut mieux souligner combien, en réalité, on est loin d'un règlement réel. Aucun gouvernant israélien n'est prêt, devant son opinion publique, à reconnaître l'OLP et à faire les concessions nécessaires pour une telle solution.

Attentat dans un cinéma de Tel Aviv, le 12 décembre. (Ph. AFP)

Mais la continuation de l'état de choses actuel ne peut que se traduire par l'exaspération des revendications palestiniennes, par des attentats, des manifestations dans les territoires occupés, comme celles qui se sont déroulées il y a quelque temps parmi les Palestiniens de Cisjordanie. Et, face à cela, la politique des représailles, de l'exaltation nationaliste, du refus de céder un pouce de terrain est la politique la plus facile pour les dirigeants israéliens, celle à laquelle ils se livrent depuis des années.

Ainsi, plus la situation actuelle dure, et plus la tension risque de grandir, de nouveau, au Moyen-Orient, plus le mur de la haine entre Juifs et Arabes risque de s'élever haut, avec, finalement, la possibilité d'une nouvelle guerre. Car, quelles que soient les négociations en cours et quelles que soient les lignes provisoires de cessez-le-feu, c'est la division du Moyen-Orient en Etats rivaux, dont l'un, Israël, fait directement la politique de l'impérialisme, qui est la cause profonde de la tension. Et il n'y a que si le peuple israélien rompt, une fois pour toutes, avec la politique sioniste que les peuples du Moyen-Orient pourront, réellement, coexister en paix.

André FRYS.

# Rhodésie :

# L'accord de cessez-le-feu marque le début de la fin de la suprématie blanche

L'ACCORD de cessez-le-feu intervenu entre le gouvernement raciste blanc de la Rhodésie et les organisations nationalistes noires qui dirigent la lutte des Noirs rhodésiens contre lui est le premier signe d'un changement important pour toute l'Afrique australe.

En effet, dans cette région de l'Afrique, la population noire est écartée du pouvoir et traitée suivant les pires méthodes du colonialisme par une minorité blanche qui possède tout.

Contre toutes ces pratiques esclavagistes qu'on leur fait subir, bon nombre de Noirs ont préféré lever l'étendard de la révolte et s'engager dans la guérilla contre le pouvoir des Blancs. En Rhodésie, en particulier, leur lutte a été payante, puisqu'elle a contraint le gouvernement raciste de Ian Smith à négocier avec eux, à reconnaître en fin de compte qu'il avait en face de lui des hommes comme les autres. C'est le début de l'écroulement des mythes racistes entretenus par les gouvernements blancs d'Afrique australe. Et cela, quelles que soient par ailleurs les concessions faites par Ian Smith et la réalité du cessez-le-feu, marque le début d'un changement profond, attesté par ailleurs par les débuts de la décolonisation dans les territoires portugais.

*Alain LEMART.*

**Manifestation anticolonialiste à Gwelo en 1972.** (Ph. UPI)

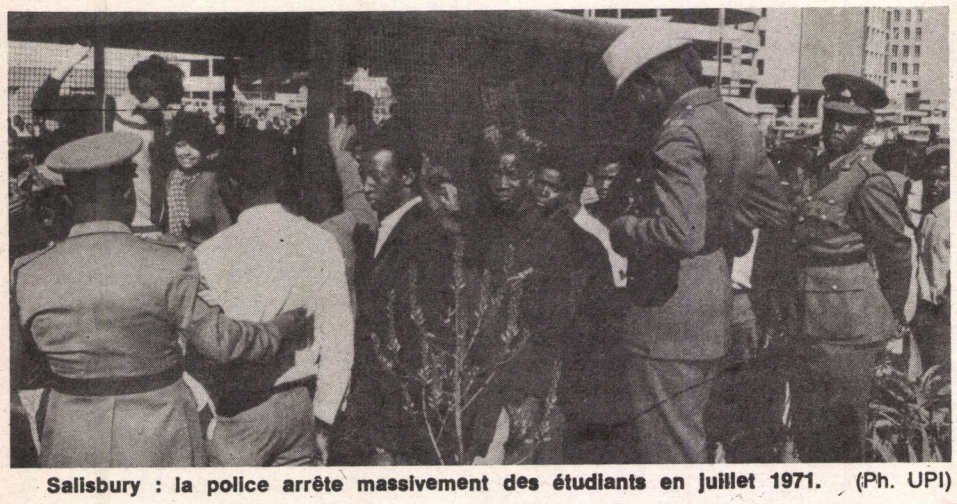

**Salisbury : la police arrête massivement des étudiants en juillet 1971.** (Ph. UPI)

# Le sommet des " neuf " ou la conquête de l'impossible

REPONDANT à l'invitation pressante de Giscard d'Estaing, les chefs d'Etat des neuf pays européens faisant partie de la Communauté (et non pas les simples ministres des Affaires Etrangères !) se sont réunis la semaine dernière à Paris.

Malgré les efforts de Giscard pour redorer son blason en donnant un peu plus d'éclat à cette confrontation, ce sommet européen, le septième du genre, n'a pas soulevé un grand enthousiasme.

A cela rien d'étonnant. Les difficultés économiques croissantes dans lesquelles se débattent la plupart des pays européens, depuis l'augmentation du prix du pétrole, ne contribuent pas à un rapprochement économique des pays du Marché commun, au contraire... leurs difficultés ne faisant qu'accentuer leurs divergences et surtout leur dépendance vis-à-vis des Etats-Unis. Ils doivent en effet à la fois combler le déficit de la balance des paiements créé par l'augmentation des prix pétroliers, tout en résistant à l'offre de 25 milliards de dollars proposée par les Etats-Unis. Le problème dans le contexte actuel est insoluble. Aussi personne, pas plus les participants que tous les commentateurs de la presse, ne s'attendait-il à la suite de cette conférence à voir naître un quelconque miracle. Mais tous s'accordaient à reconnaître qu'il y avait des questions essentielles à débattre : l'énergie, l'inflation.

Les « neuf » en ont débattu... longuement, ouvertement et en privé. Ils ont échangé de nombreux points de vue et se sont tous accordés pour reconnaître que l'avenir ne serait... pas rose, l'Europe étant menacée par des risques de récession grave.

Voilà donc les questions de fond (énergie et inflation) expédiées et réglées... restaient les questions subsidiaires, à savoir : se réunir à l'avenir trois fois par an, et chaque fois que cela sera jugé nécessaire ; mettre à l'étude une « union des passeports », conduisant à un passeport uniforme à la fin de 1976, et pourquoi pas, dans l'avenir à une suppression complète du passeport ! Enfin, à défaut d'un quelconque accord économique, les « neuf » ont envisagé un accord politique pour dans cinq ans, puisqu'ils ont proposé d'élire l'Assemblée européenne au suffrage universel direct, afin que les différents peuples soient mieux représentés dans cet organisme... les vrais problèmes concernant les « peuples » (chômage, inflation, crise) ayant été pieusement reclassés dans les dossiers.

Ainsi, alors que la situation de tous les pays d'Europe est préoccupante et que l'ensemble des travailleurs est menacé par le chômage, neuf chefs d'Etat, passant pour des gens sérieux, ont agité quelques gadgets (passeports, suffrage universel, etc.) en guise de solution à la crise !

Irène BROSSARD.

# La création des DOM en 1949 :

# Un renforcement du colonialisme français

**Répression et action psychologique... lors de la visite de De Gaulle en 1960.** (Ph. UPI)

LA loi du 19 mars 1946 transforma les plus vieilles colonies de l'impérialisme français (les Antilles, la Guyane, la Réunion) en « Départements d'Outre-Mer ». Officiellement, il s'agissait de hausser les anciennes colonies à « la dignité » métropolitaine. Les citoyens des nouveaux départements étant censés devenir des citoyens à part entière avec les mêmes libertés et les mêmes droits sociaux qu'en France. En France comme dans les nouveaux DOM, l'ensemble des partis politiques, partis « communistes » en tête, s'efforcèrent de présenter ce changement d'étiquette comme une libération des colonies. Quant aux autres parties de l' « empire colonial » français, elles deviennent « Territoires d'Outre-Mer », où il n'était question ni de droits sociaux ni de libertés quelconques.

DOM et TOM firent dès lors partie de **« l'Union française ».** Par un raisonnement très subtil, la Constitution de 1946 prétendait **« conduire les peuples dont la France a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes »...** en les intégrant purement et simplement dans cette « Union française ».

Toujours est-il que les intentions des partis au pouvoir à l'époque n'avaient absolument rien à voir avec une quelconque décolonisation, bien au contraire. Au lendemain de la guerre, la bourgeoisie française entendait sauvegarder son empire colonial qu'elle pouvait croire menacé par les visées de l'impérialisme américain. La bourgeoisie française peut remercier le Parti Communiste Français : de la même façon qu'il fut le principal artisan de la reconstruction française en métropole, il sut se poser en défenseur de l'empire colonial français contre les éventuelles menaces « yankees ». Et l'intégration pure et simple des Antilles françaises à la métropole se serait faite sans doute avec quelques remous sans la vaste campagne d'agitation de la part des influents Partis Communistes martiniquais et guadeloupéen en faveur de la départementalisation. Le député communiste antillais Rosan Girard déclarait alors vouloir **« se lier à la Nation française ».** Pour les communistes antillais et français cette départementalisation était la seule garantie contre les **« convoitises étrangères ».** Aimé Césaire prônait la départementalisation qui devait être la seule façon de se refuser **« à courir le grand risque Yankee »,** car, pour celui qui était alors l'un des principaux dirigeants du Parti Communiste Martiniquais, la domination américaine était **« la seule domination dont on ne réchappe pas »** ! (cité par Daniel Guérin dans **Les Antilles décolonisées).**

En 1946, le PC fut donc l'un des artisans les plus acharnés de la « départementalisation » des vieilles colonies. La bourgeoisie française pouvait se féliciter d'avoir trouvé dans les partis ouvriers les plus ardents défenseurs de son empire colonial. Et elle pouvait rendre hommage au PC d'avoir redoré le blason de sa politique coloniale.

## La départementalisation et le renforcement de l'administration coloniale

On fit accepter la départementalisation aux travailleurs et à la petite-bourgeoisie fonctionnaire de ces colonies par la promesse d'une législation sociale métropolitaine. Le traitement des fonctionnaires locaux devait être revalorisé, une politique de grands travaux entreprise, une réforme fiscale engagée : dans les faits, les travailleurs des DOM obtinrent un système de Sécurité sociale au rabais, les grands travaux destinés à supprimer le chômage en restèrent aux premiers coups de pioche faute d'investissements de la part de la métropole, le chômage s'accrut, les salaires ne suivirent pas, de loin, le coût de la vie. Les rapports économiques entre les DOM et la métropole restent de type colonial : la monoculture impose l'importation de produits de première nécessité vendus à prix d'or par la France.

Quant à la gestion démocratique promise par la constitution de 1946 et l'alignement du statut des fonctionnaires sur celui de la métropole, il s'agit d'une sinistre plaisanterie : la transformation des colonies en « départements » s'est traduite par le remplacement des anciens gouverneurs locaux par des préfets et la loi de 1946 accorde **« aux préfets des nouveaux départements des pouvoirs plus étendus que ceux qui leur sont consentis dans la France continentale »,** et ce n'est pas peu dire. C'est ainsi que les préfets des DOM ont un pouvoir entièrement discrétionnaire qui aurait comblé les anciens gouverneurs coloniaux eux-mêmes. Le préfet d'un DOM peut ainsi, à l'envi, protéger le truquage des élections, dissoudre le Conseil général lorsqu'il le juge encombrant, user d'une répression digne de la plus pure tradition colonialiste. (Pour ne citer que quelques exemples : en 1953, le préfet de la Guadeloupe obtient du ministre de l'Intérieur l'autorisation de dissoudre le Conseil général à majorité socialiste et communiste avant la récolte sucrière traditionnellement fertile en mouvements revendicatifs ; en 1967, la répression fait une cinquantaine de morts lors de la vague de grèves en Guadeloupe, sans compter les mesures discriminatoires prises à l'égard des fonctionnaires anticolonialistes etc.)

Voilà pour l'apprentissage de la liberté que devait instaurer la loi de 1946.

Quant à l'alignement du statut des fonctionnaires locaux sur ceux de la métropole, il s'est réalisé, en effet. Mais certes pas de la façon dont la petite-bourgeoisie locale était en droit de l'espérer : cet alignement devait se réaliser par le décret du 10 septembre 1947 qui instituait **« l'intégration des personnels des cadres locaux des DOM dans les cadres métropolitains ».** Des commissions locales furent chargées d'examiner les compétences des fonctionnaires autochtones en place. Le résultat fut édifiant : les commissions procédèrent à des mises à la retraite massives des cadres locaux pour les remplacer par des fonctionnaires venus de la métropole ! En somme les seuls bénéficiaires de la loi d'assimilation furent les fonctionnaires métropolitains. La petite-bourgeoisie des DOM fut en grande partie expulsée de ses anciens postes. L'assimilation se traduisit par le renforcement du caractère colonialiste de l'administration et de la police : son incapacité, son racisme à l'égard de la population, ses privilèges, ont rendu plus évidente et plus intolérable l'oppression coloniale. L'éviction de la petite-bourgeoisie autochtone des responsabilités administratives n'a pas peu contribué à développer parmi elle des sentiments autonomistes et nationalistes.

Aujourd'hui le titre de « Départements d'Outre-Mer » ne leurre plus personne. Il n'y a pas de DOM mais tout simplement des colonies de l'impérialisme français. Les brutalités policières, les truquages électoraux, la violation de tous les droits démocratiques y sont la règle quotidienne. L'administration y est plus raciste que jamais.

En 1960, le colonialisme français instaurait ouvertement et cyniquement une ordonnance discriminatoire contre les fonctionnaires des DOM trop peu dociles : elle donnait aux préfets le pouvoir de **« remettre à la disposition de leur ministre, tout fonctionnaire dont le comportement est susceptible de troubler l'ordre public ».** Bien des anticolonialistes ont déjà été victimes de cette « loi », avant que l'ordonnance soit abrogée, à la suite des actions engagées pour sauver une de ses victimes.

Depuis vingt-six ans, les « citoyens français » des DOM ont pu mesurer les bienfaits que leur a apportés la citoyenneté française.

Les travailleurs antillais ont fait l'expérience de cette mystification qu'on leur a fait avaler à la libération. Le voile est depuis longtemps tombé. Les cinquante morts de 1967 en Guadeloupe n'ont pas empêché les grèves de 1971 dans cette île. Comme ils n'ont pas empêché les grandes grèves du mois de février cette année à la Martinique où, une fois de plus, la police coloniale a assassiné.

Ce n'est ni la répression ni les intimidations diverses qui pourront empêcher désormais les travailleurs des DOM de continuer la lutte qu'ils ont entamée depuis quelques années contre l'exploitation coloniale.

**Huguette CHEVIREAU.**

**L'ordre colonial en exercice : répression à Fort-de-France.**

# Oppre exploi inéga

# LES AN A L'H DE LA DE GI

**LA visite de Giscard aux Antilles a le début du mois de novembre, Antilles, est quadrillée. Les polic les lieux publics ; les rondes de me de nuit ; enfin des unités de légion pour mettre en garde la population co ressent à l'intention du chef de file du**

**Ce n'est certes pas pour rien que politains envoyés à la rescousse préfè reuse amitié » — pourtant si fièrement représentants de l'Etat français.**

**Pas seulement parce qu'en Guyane nial » de la France dans l'hémisphère a tendue depuis plusieurs semaines. Mais comme à la Guadeloupe, la situation e**

**Elle l'est déjà de manière générale mique et social, comme sur le plan p marques de leur dépendance coloniale. que le monde s'achemine vers des di**

**Ces difficultés économiques, non Antilles, mais elles se répercutent de f elles concernent une classe ouvrière conditions d'existence sont déjà des particulièrement douloureuses.**

**C'est ainsi que l'inflation, qui a s**

**A Pointe-à-Pitre, Giscard conspué pa**

**même, a pris des allures plus catastr menté de plus de 30 % en moyenne a du pouvoir d'achat en conséquence, c mal que la masse importante des chôm position pour refuser les revendications**

**Alors, ce n'est pas de discours qu a besoin, même si ces discours sorten blique. Ce dont elle a besoin nécess vie économique, sociale et politique d qu'il soit mis fin à l'omnipotence des pr sociétés sucrières ou bananières, capit qu'il soit mis fin à la toute-puissance bras armés de la police ou de la légion tion coloniale et au règne du capital, c sentant et le serviteur.**

**Alors, il n'y aura rien d'étonnant si même ne décourage pas les opprimés**

# ession, tation, alité : NTILLES HEURE VISITE SCARD

ura été préparée de longue date ! Depuis Fort-de-France, la plus grande ville des iers en civil ne se comptent plus dans gendarmerie se succèdent de jour com- naires paradent ostensiblement comme ntre l'envie de dire, de hurler ce qu'elle colonialisme français.
administration locale et les sbires métro- ent ne pas s'en remettre à la « chaleu- proclamée — de la population pour les

, dans ce troisième « département colo- méricain, la situation est particulièrement surtout parce qu'à la Martinique même, st de plus en plus exaspérante.
, tant il est vrai que sur le plan écono- olitique, les Antilles portent toutes les Elle l'est encore plus actuellement, alors fficultés économiques accrues.
seulement se répercutent en effet aux açon amplifiée. Et de surcroît, comme t une paysannerie travailleuse dont les plus pénibles, leurs conséquences sont

ubi une brutale accélération en France

les manifestants. (Ph. U.P.I.)

phiques aux Antilles. Les prix ont aug- cours de l'année avec un abaissement r les salaires ont suivi d'autant plus ieurs met les patrons en bien meilleure

e la population travailleuse des Antilles de la bouche du président de la Répu- te des transformations profondes de la es Antilles. Transformations qui exigent fiteurs coloniaux, propriétaires de terres, alistes du négoce, rois de l'importation ; de l'administration coloniale et de ses ; qu'il soit mis fin à la fois à la domina- dont précisément Giscard est le repré-

extraordinaire mobilisation policière elle- des Antilles de faire entendre leur voix.

## Des Français à part entière...

LE 19 mars 1946, la loi dite d'assimilation fit des anciennes colonies des Caraïbes des départements français. Moins d'un siècle après l'abolition de l'esclavage (1848), les Antillais « gagnaient » donc des ancêtres gaulois. Les gros planteurs, eux, les « békés » et autres rois de l'import-export y gagnaient un accroissement des subsides étatiques à une économie insulaire qu'ils contrôlent. Car, si juridiquement les Antilles cessaient d'être des colonies, en fait l'économie, le sous-développement, la misère et les « libertés » conservaient tous les traits du colonialisme.

## ...ou des Français entièrement à part ?

Si formellement les Antillais jouissent des mêmes droits que les Français, dans la réalité, il en va tout autrement. Un droit fondamental pourtant — le droit au travail — leur est plus que tout autre dénié. L'économie des Antilles est une économie coloniale typique. Les produits indispensables sont importés de métropole dans des proportions croissantes y compris des produits agricoles de consommation courante que la culture capitaliste de la canne ou de la banane avait chassés. Y compris des produits industriels qui pourraient aux Antilles. Le SMIG industriel et commercial est bien supérieur à celui de l'agriculture, et ceci alors que c'est précisément aux Antilles qu'une proportion importante de la population vit d'agriculture.

Dans ces conditions, les Antillais n'ont plus qu'à s'exiler et espérer trouver du travail en France ou à rentrer dans l'administration locale (où d'ailleurs les avantages sont moins grands pour un Antillais que pour un Français). Aux Antilles, tout fonctionnaire a droit à une prime de vie chère égale à 40 % de son salaire. Ce n'est pas trop quand on sait que le régime colonial impose de faire venir à prix d'or, depuis l'Europe, des denrées telles que les tomates et même... le jus d'ananas en boîte ! Dans de telles conditions, il est rigoureusement impossible de faire vivre décemment une famille avec un salaire avoisinant le SMIG. Pour ne pas parler des nombreux chômeurs.

## Vivre avec les allocations familiales ?

Les Antilles ont droit — depuis 1963 — aux allocations familiales complètes. Mais si pour y avoir droit, en France, dix-huit jours de travail dans le mois suffisent, aux Antilles — où règne le chômage — il en faut vingt-cinq. On voit ce que vaut l'article 73 de la loi de départementalisation qui prévoit que la législation française doit « s'adapter » aux Antilles.

plus à faire. A tel point qu'entre 1965 et 1970, le seul secteur de l'activité qui n'ait pas régressé aux Antilles est celui de l'armée et de la police.

## « Election sans fraude, c'est court-bouillon sans piment »
(proverbe créole)

Et, comme il faut bien donner l'apparence d'un minimum de démocratie, il y a bien des élections aux Antilles. Des élections truquées, bien sûr. Un avocat, maître Denys, explique que **« les préfets en sont venus à proclamer envers et contre tout des candidats non élus ».** Faire voter les morts, bourrer les urnes, falsifier les listes, faire pression sur les électeurs, les acheter, sont des pratiques courantes. Aux élections législatives de 1951 encore, à L'Anse-Bertrand, les résultats proclamés furent : inscrits : 2.953 ; votants : 1.267 ; RPF (gaullistes) : 753 ; communistes : 504 ; SFIO : 10, chiffres que l'administration modifia ainsi : inscrits : 2.953 ; votants : 2.953 ; RPF (gaullistes) : 2.947 ; communistes : 4 ; SFIO : 2.

Depuis, l'administration a quelque peu nuancé ses méthodes. Sans les changer cependant. Il ne se passe guère d'élection sans scandale retentissant.

Mais pour s'en prendre à l'opposition, le gouvernement dispose de bien d'autres moyens que la fraude électorale. A com-

# Des départements au statut colonial

Une économique coloniale typique. (Ph. Viollet)

parfaitement être fabriqués sur place, mais qui ne le sont pas, du fait de la volonté de quelques richissimes importateurs prêts à pratiquer le dumping ou l'obstruction sous toutes ses formes pour sauvegarder leur monopole lucratif sur le commerce. Il n'y a donc qu'à peine quelques entreprises susceptibles de fournir des emplois. Aussi, n'est-il pas étonnant que la moitié de la population soit privée d'emploi. Prévoyant sans doute cette situation, le législateur de 1946 (rappelons qu'à cette date le PCF était au gouvernement) n'a pas prévu de donner aux Antillais le droit à l'allocation chômage. C'est que, pour l'Etat, les colonies doivent rapporter gros sans coûter un sou.

Mais même les « privilégiés » — ceux qui ont pu trouver du travail — n'ont pas un sort tellement enviable. Jusqu'en 1965, en effet, la loi ne reconnut aucune parité entre les salaires et le SMIG métropolitains et ceux pratiqués aux Antilles. Depuis cette date, les Antillais ont droit, en théorie du moins, au SMIG métropolitain, aligné sur la zone où l'abattement est le plus grand, alors même qu'il est officiellement reconnu que les prix sont supérieurs à ceux de la France. Si à Grenelle le SMIG métropolitain gagna 38 %, celui des Antilles n'eut droit qu'à 15 %, et ce en janvier 1969 seulement. Par ailleurs, alors qu'en France le salaire minimum garanti de l'agriculture a été aligné sur celui de l'industrie, la distinction demeure

Par ailleurs, l'intégralité de l'allocation n'est pas versée au bénéficiaire cotisant. C'est ainsi que 45 % des allocations familiales servent à subventionner obligatoirement les cantines scolaires, les maternités et le planning familial. Ainsi, alors que Debré réclame cent millions de Français pour l'an 2000, aux Antilles, faute de fournir du travail à tous, l'administration fait tout pour que la natalité baisse. (A l'époque où les moyens anticonceptionnels étaient pratiquement interdits à la vente, l'administration les faisait venir des Antilles anglaises par la très officielle valise diplomatique). A long terme, l'administration, qui ne manque pas d'imagination, prévoit « d'éponger » le surplus de population antillaise en organisant l'émigration vers la Guyane qui, elle, est peu peuplée. Version « nouvelle société » de la traite des Noirs des XVII[e] et XVIII[e] siècles.

## Une administration colonialiste

Si les Antillais n'ont pas les mêmes droits que les habitants de l'hexagone, il est un domaine où ils sont plus largement servis : c'est celui de la répression. Au moindre trouble les « képis rouges » et autres CRS, venus de France en Boeing spéciaux, interviennent avec une sauvagerie et un racisme dont la réputation n'est

mencer par l'accusation **« d'atteinte à l'intégrité du territoire »** qui permet de se débarrasser légalement des partisans de l'indépendance et même de l'autonomie. Le Front Antillo-Guyanais, créé en avril 1961, est dissous trois mois plus tard. En février 1968, dix-neuf militants d'organisations nationalistes antillaises, dont le GONG, sont traînés devant la Cour de Sûreté de l'Etat ; ils sont acquittés, faute de preuves.

Le gouvernement entrave aussi par tous les moyens la libre circulation des idées. Au cours des dernières années **Le Progrès Social, Témoignages et Documents, Présence Africaine,** sont saisis, interdits, frappés d'amendes ou poursuivis. C'est ainsi encore que le mensuel trotskyste antillais **Combat Ouvrier** était retenu à plusieurs reprises à la douane antillaise alors qu'il est en vente libre en France. Cette douane, à elle seule, est l'aveu de toute une politique colonialiste, de l'isolement dans lequel l'impérialisme français veut tenir les soi-disant « départements d'outre-mer » et des barrières qui y sont opposées aux libertés les plus élémentaires.

C'est contre ce régime colonial, si peu camouflé, que luttent les révolutionnaires en France et aux Antilles. L'émancipation des travailleurs de ces deux pays suit le même chemin : la mise à bas de l'impérialisme français, leur ennemi commun.

**Pierre LAFFITTE.**

# USINE - DANGER, USINE - SALETÉ

## pas de discours ! Des actes !

● *CHANTIERS DE FRANCE (Dunkerque)*

**Depuis l'accident qui, le mois dernier, a coûté la vie à un chef d'équipe de chez Entrepose qui était rentré en voiture dans un panneau de cale sur remorque, la direction n'a rien fait pour garer convenablement les préfabriqués ou au moins les signaler correctement.**

**Sa seule réaction a été de publier une note de service rappelant qu'il est interdit de circuler à plus de 20 kilomètres/heure dans l'entreprise. Or le problème n'est pas de discuter de la vitesse à laquelle nous risquons de percuter les préfabriqués mal rangés, mais de ne pas les percuter du tout ! Et pour cela, de nuit, la solution est qu'ils soient signalés par un dispositif lumineux, des lampes de chantier par exemple, s'il n'y a vraiment aucun moyen de garer les remorques ailleurs.**

**Alors, ses bons conseils et ses notes de service, la direction peut se les garder. Ce que nous voulons, ce sont des mesures de sécurité, pas du prêchi-prêcha.**

## chauffe qui peut

● *WESTINGHOUSE (Freinville - Sevran)*

La direction a commencé à appliquer à sa manière les consignes du gouvernement sur les restrictions de chauffage. Les ateliers sont chauffés — et refroidis — à tour de rôle. Quand nous protestons contre la température trop

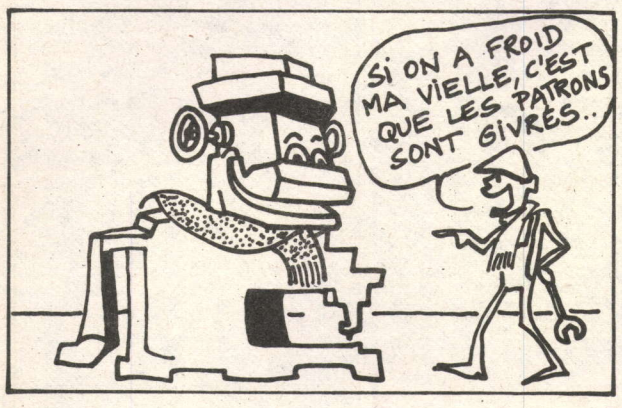


basse dans un atelier, elle ne tarde pas à monter... mais c'est l'atelier d'à côté qui se met à grelotter.

Même l'infirmerie n'échappe pas à cette règle, ce qui est encore plus scandaleux.

Les seuls locaux qui soient épargnés sont les bureaux de la direction : ils sont chauffés en permanence. En toute logique, il faudrait donc y installer le service médical, pour que les malades soient au chaud, et en contrepartie ces messieurs de la direction pourraient s'installer à l'infirmerie pour aller s'y faire soigner...

En tout cas, nous n'avons pas l'intention de passer l'hiver dans ces conditions et, si la direction persiste à nous chauffer à mi-temps, nous pourrions, nous, instituer le travail à mi-temps.

## un parking, pas une mare de boue

● *NADELLA (Vierzon)*

Nous avons tous le « plaisir » de nous retrouver les pieds crottés au moins deux fois par jour en allant à l'usine.

Non, nous ne parcourons pas les champs des environs à la recherche d'un hypothétique gibier... Nous allons simplement deux fois par jour au parking pour garer ou prendre notre voiture.

Nul doute que le sol de terre rouge (qui ressemble de plus en plus à une mare de boue) ne soit moins coûteux que de faire goudronner le parking une fois pour toutes, mais c'est aussi plus efficace... pour salir nos chaussures.

Faudra-t-il que nous allions nous essuyer les pieds dans les bureaux de la direction pour enfin avoir un parking ?

# HALTE AU CHOMAGE ! HALTE AUX LICENCIEMENTS

## qui casse les pots...

● *FLAMBO (Vierzon)*

**Nous avons donc été informés par les bons soins de la prose directoriale que la direction ramène l'horaire à 40 heures et ferme l'usine pendant deux semaines en décembre-janvier. Pourquoi ? Eh bien, parce que ces messieurs**

**ont, paraît-il, des difficultés, du fait d'une part de la grève des postiers (belle hypocrisie), du fait aussi de la conjoncture économique.**

**L'entreprise a des difficultés et maintenant la direction veut nous les faire payer à nous. Mais quand tout allait bien, et ce n'est pas si vieux, est-ce que l'on nous faisait aussi participer à cette bonne progression, est-ce que nous voyions la couleur des profits qui étaient plus que confortables ? Sûrement pas ! Ce que la direction a toujours su nous réserver ce sont les salaires minables et les conditions de travail difficiles. Et maintenant, eh bien ! c'est à nous qu'on demande de nous serrer la ceinture, en amputant nos salaires.**

**Quand tout va bien, ce sont les profiteurs qui profitent et quand cela va moins bien ce sont les travailleurs qui paient les pots cassés. Voilà une logique que les patrons veulent nous imposer. Mais nous n'avons pas à l'accepter. Nous n'avons pas à subir dans notre niveau de vie l'anarchie du système des patrons avec ses hauts et ses bas, car ce n'est pas nous qui en profitons.**

## de graves menaces !

● *UNELEC (Vierzon)*

La direction locale étudie des projets de restructuration pour l'usine. Notre directeur en aurait même perdu le sommeil. Dans la première quinzaine de décembre, l'un de ces projets devrait normalement être présenté au CE. Dans ce projet, il n'y aurait pas de licenciements collectifs envisagés dans l'immédiat. Aux dires de la direction, il s'agit de rééquilibrer l'usine pour la rendre plus rentable. Il va donc de nouveau y avoir réduction de l'effectif. Un effectif qui était déjà fortement en baisse cette année.

Les suppressions doivent avoir lieu sur des postes dits « improductifs ». Cela va se traduire dans l'immédiat par des licenciements individuels et des mutations « d'improductifs » sur des postes à la production laissés vacants par les récents départs et le blocage de l'embauche.

En fait, les choses sont claires : il s'agit de faire faire une production accrue avec un personnel réduit. Pendant que certains seront jetés à la rue, dans les ateliers, on augmentera les cadences, on renforcera la discipline, au nom de la « rentabilité ».

Quelques-uns vont être touchés dès aujourd'hui. Mais ne nous y trompons pas, d'autres le seront demain et les licenciements collectifs ne sont pas à écarter. De plus, ces menaces vont de pair avec une mise au pas qui nous sera imposée en agitant le spectre de la crise. Or il s'agit de bien autre chose, ici comme à Case d'ailleurs ; il s'agit de rentabiliser sur notre dos en nous divisant et en utilisant le climat créé par la situation de l'emploi.

Face aux menaces qui pèsent sur les bureaux et autres « indirects », nous devons montrer que nous sommes capables de réagir dans l'unité. Les seuls improductifs sont ceux qui nous dirigent, notre seul ennemi le patron. Bureaux et ateliers, nous devons nous unir pour refuser tout licenciement.

## heures supplémentaires puis chômage : les deux faces du capitalisme

● *COGECO (Joué-les-Tours)*

**Après avoir affirmé sans gêne que la RTC en avait vu d'autres et qu'il ne fallait surtout pas s'inquiéter de la baisse de production, voilà que la direction a pris la décision de réduire les horaires à 40 heures et de faire chômer sept jours en décembre.**

**Voilà la preuve, administrée dans bien des entreprises en ce moment, que les patrons sont incapables d'organiser rationnellement la production. Pendant des années, on a exigé de nous que nous fassions des heures supplémentaires, on a fait tourner les machines à plein rendement, et maintenant le travail vient à manquer et l'on veut réduire nos salaires. Est-ce parce que les besoins en matériel électrique ont diminué ? Même pas. Car de toute façon, là comme ailleurs, la production n'est pas organisée en fonction de ces besoins, mais essentiellement en fonction des profits à faire.**

**Et les patrons voudraient que ce soit nous qui fassions les frais de leur incurie. C'est justement ce que nous refusons d'accepter.**

## répartition du travail entre tous !

● *THOMSON-CSF (Levallois)*

Nos camarades de la Thomson-Houston de Moulins vont chômer quinze jours, du 20 décembre au 6 janvier. Cela va représenter pour les neuf cent cinquante ouvriers de production une perte de salaire de 300 F en moyenne pour des salaires qui varient de 1.100 F à 1.300 F par mois.

Pourtant, l'électronique n'est pas en crise. On peut même dire qu'elle ne s'est jamais si bien portée. La Thomson affiche des super-bénéfices. Les cahiers de commandes sont bien remplis. Le gouvernement ne marchande pas ses subventions. Les profits s'accroissent toujours et les actionnaires continuent à empocher leurs dividendes.

Non, la direction a simplement des problèmes d'approvisionnement au niveau de certains centres. Alors, profitant du climat actuel, elle fait des économies sur le dos des salariés.

Partout ailleurs, nous faisons plus de 40 heures et certains travaillent encore au boni.

Alors, si la direction a quelques problèmes localement, qu'elle répartisse le travail entre les cent mille salariés que nous sommes : qu'elle commence par appliquer la loi des 40 heures sans perte de salaire.

# LA LOI DU PROFIT

## un cynisme inqualifiable

● *MICHELIN COMBAUDE (Clermont-Ferrand)*

**La semaine dernière un jeune camarade de 19 ans travaillant à Chantemerle s'est vu infliger une lettre de blâme. Motif : mauvaise volonté dans le travail. Ce camarade est atteint d'une maladie grave et de ce fait sa santé l'oblige parfois à s'absenter. Et c'est bien là que le bât blesse Michelin car, oralement, il a fait des reproches au cama-**

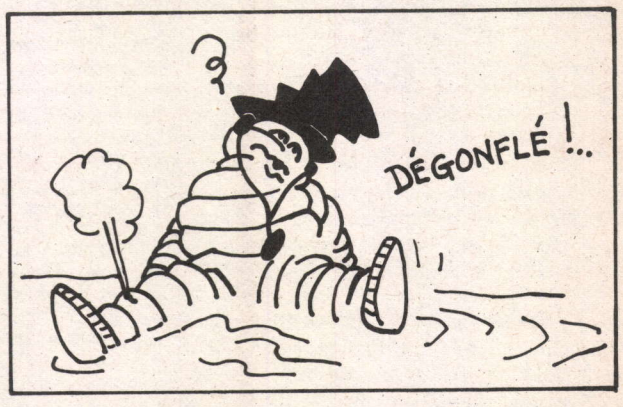


**rade concernant ses absences pour maladie et le fait de ne pas avoir signalé ses problèmes de santé lors de l'embauche. Michelin n'a que mépris pour les travailleurs : pour lui, un malade est un travailleur peu rentable faisant preuve de mauvaise volonté.**

**Les camarades de Chantemerle, en se rendant en délégation pour protester, ont donné au cynisme de Michelin la réponse qui convenait.**

## Norton (La Courneuve) :

# LA FIN DE LA GRÈVE DES RÉFRACTAIRES

(Pn. L.O.)

**JEUDI matin, les 110 grévistes des Réfractaires ont repris le travail après seize jours de grève. Bien qu'ils n'aient pas obtenu satisfaction sur tous les points — en particulier sur le paiement des heures de grève, d'autant plus important que tous les grévistes n'étaient pas concernés par les revendications initiales —, les travailleurs des Réfractaires ressentent cette grève comme positive.**

**En effet d'une part ils ont pu, à plusieurs reprises, mesurer leur force contre la direction qui a cédé quelque chose pour la majorité des travailleurs du secteur, mais aussi pour ceux qui, dans toute l'entreprise, ont un salaire aux pièces. Et surtout, d'autre part, à cause de sa cohésion, cette grève est pour beaucoup quelque chose d'enthousiasmant.**

**Mais les travailleurs des Réfractaires ont fait aussi une autre expérience, celle d'une trahison de la part de la CGT. Trahison à laquelle ils étaient d'autant moins préparés que, pour une fois, celle-ci avait paru s'engager à fond dans le mouvement. Son retournement a commencé par la mise au rencart de la revendication du paiement des heures de grève. Puis elle s'est mise à négocier seule avec la direction, en écartant d'abord les travailleurs, puis en évinçant le délégué CFDT, et cela malgré la désapprobation des travailleurs.**

**Mercredi, après deux jours de négociations incontrôlées par les grévistes (la CGT ne les informait pratiquement plus ni de ce qu'elle proposait, ni de ce qui était proposé), la CGT vint annoncer qu'elle appelait à reprendre sur des propositions à peine supérieures à celles du vendredi précédent. Voyant mal comment continuer sans (et même contre) la CGT et aussi parce que les manœuvres de ce syndicat avaient découragé certains, les grévistes décidèrent la reprise, mais avec le sentiment que la direction de la CGT avait consciemment affaibli le mouvement. Et quand, pressés de s'expliquer, les délégués CGT avouèrent qu'ils avaient proposé un accord à la direction, quand ils dirent qu'ils acceptaient d'y voir figurer une clause anti-grève, nombreux furent ceux qui exprimèrent clairement leur indignation et tirèrent comme conclusion que leur plus grande erreur avait été de laisser les mains trop libres aux dirigeants de la CGT dans ce mouvement.**

Correspondant L.O.

## Aérospatiale (Toulouse) :

# Des conditions de travail abominables

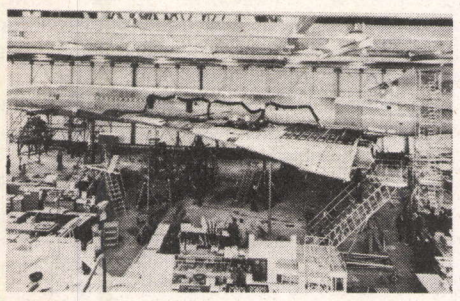

(Ph. L.O.)

*A l'atelier de peinture de Saint-Martin-du-Touch, spécialement aménagé pour Concorde et l'Airbus, deux équipes de trente-six travailleurs subissent, depuis plusieurs jours, des conditions de travail particulièrement scandaleuses. En effet, il s'agit non de peindre mais de décaper trois Airbus dont la peinture n'est pas conforme au désir d'Air France.*

*Pour cela, on nous fait utiliser un produit très puissant, extrêmement corrosif, donc dangereux : le pyngum. Ce produit est doublement dangereux : la moindre goutte sur le visage ou les mains brûle profondément la peau et d'autres part les vapeurs qu'il dégage sont toxiques. Nous devons appliquer, à la main, ce produit sur l'avion puis, lorsqu'il a agi, nous devons faire sauter la peinture avec une raclette. La direction prétend avoir fait le maximum pour prévenir tout risque d'accident mais elle nous montre son incapacité et son mépris de notre santé. Qu'on en juge : ce genre de travail exige le port de combinaisons étanches qui provoquent une sudation insupportable au bout d'un quart d'heure ; de plus, les gants qui nous sont fournis sont souvent trop courts et ne nous protègent pas efficacement les poignets. Le visage n'est protégé que par un masque et des lunettes, rapidement embuées en raison de la sudation. Quant au reste du visage, le cou et les oreilles, il est découvert. Ainsi nous sommes, aujourd'hui, tous, absolument tous brûlés, parce que sur l'avion il est impossible d'éviter soit de se brûler soi-même soit de l'être par les autres travailleurs. Bien sûr, il nous est recommandé, dès qu'une goutte de pyngum nous tombe dessus, de nous asperger immédiatement avec de l'eau. Mais un compagnon a eu le cou brûlé : il n'a rien pu faire car avec le pyngum, produit glissant, répandu sur ses gants il n'a pu, et personne n'a pu lui ôter les gants rapidement ; il n'a pu se laver. Un autre travailleur, lors de son premier jour au décapage, n'a pas jugé utile de faire de nombreuses pauses : il n'a pu revenir travailler le lendemain. Les vapeurs, nous les respirons à longueur de journée. La quantité de pyngum étalée est telle qu'en permanence un nuage de vapeurs toxiques entoure l'avion ; la ventilation de l'atelier est bien impuissante à le chasser et une aspiration individuelle, que la législation du travail prévoit, est inexistante. Il y a, en plus, l'odeur nauséabonde de ces vapeurs qui imprègne nos vêtements, nous colle à la peau et dont nous ne pouvons pas nous défaire même après plusieurs douches. Au fur et à mesure que les jours passent, il y a de plus en plus de compagnons qui doivent s'arrêter en raison de brûlures graves ou autres raisons de santé.*

*Pour nous obliger à faire ce travail, la direction fait du chantage à la mutation et au licenciement. Elle n'a pas hésité à sanctionner six délégués (trois CGT, trois CFDT) et les trente et un travailleurs qui s'étaient réunis, dans l'atelier, pour discuter de leurs conditions de travail.*

*Telle est, pour les travailleurs de l'Aérospatiale, la réalité qui se cache derrière la propagande ronflante de la presse locale et de la presse aux ordres sur les « prouesses techniques » de cette industrie dite de pointe.*

Correspondant LO.

## CET d'Aulnay :

# Et le droit de réunion ?

AU CET, l'administration et certains professeurs passent leur temps à nous raconter des contes bleus sur notre avenir. D'après eux, nous serions des privilégiés qu'une bonne place attendrait à coup sûr à la sortie de l'école.

Pour nous informer sur la réalité, nous avons invité un ouvrier à venir au CET nous raconter son expérience.

Lundi 9, à la sortie des cours, nous nous installons donc dans la salle de permanence et la discussion commence. Mais après une demi-heure, arrivent le directeur et quelques professeurs.

D'après ces messieurs, nous n'aurions pas le droit de nous réunir dans les locaux, il faudrait demander l'autorisation à une « commission permanente », etc. Bref, il faut que l'on s'en aille.

Nous lui répliquons qu'à notre connaissance, dans un pays qui se prétend démocratique, il n'y a pas à demander le droit de se réunir et de discuter.

Nous lui disons aussi que les professeurs ne demandent pas d'autorisation aux élèves ni à leurs parents pour leur faire faire des pièces pour eux-mêmes ou pour la compagnie privée de cars TRA.

Ne trouvant vraiment rien à dire, il reste sans un mot et plutôt ridicule.

Mais nous ne voulons pas saboter totalement la réunion et nous sortons la terminer au café.

Depuis, nous subissons les leçons de morale et les pressions de certains professeurs et de l'administration. Que nous discutions de nos problèmes et que nous disions la vérité sur l'exploitation qu'ils nous font subir au profit de la TRA, semble vraiment les gêner.

Une telle réaction ne s'est jamais produite quand des élèves du lycée technique, qui se trouve dans les mêmes locaux, convoquent une réunion. La liberté n'est pas pour nous, futurs ouvriers.

Le CET, c'est à la fois l'usine et la caserne !

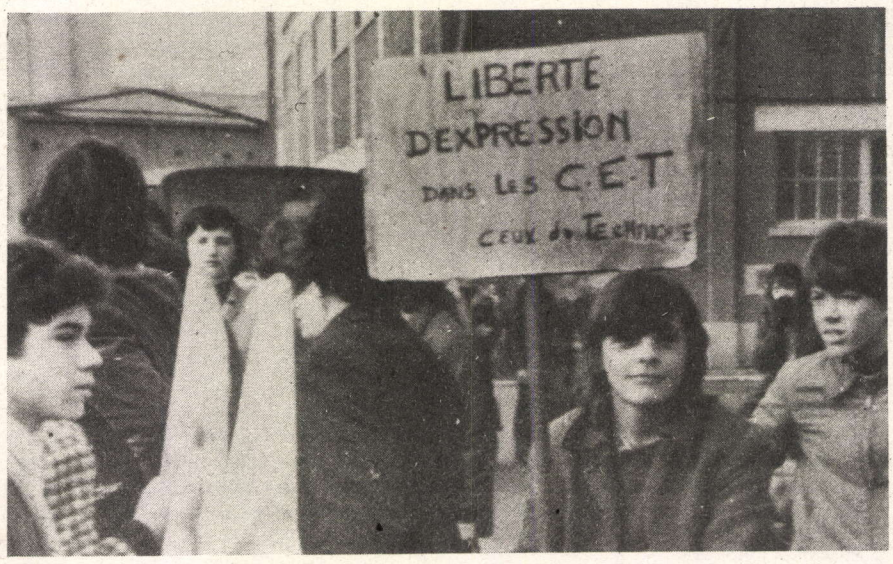


(Ph. L.O.)

## General-Motors (Gennevilliers)

# La direction annonce à nouveau du chômage technique

LE vendredi 6 décembre, en réunion extraordinaire du Comité d'Entreprise, la direction de la General Motors - Gennevilliers annonçait une nouvelle période de chômage technique. Durant quinze jours, du 23 décembre au 5 janvier, elle fermera ses portes à près de 2.000 travailleurs : 1.606 ouvriers des ateliers, et 296 employés des bureaux, ceux dont l'activité est directement liée à la production. Par ailleurs, la direction annonçait comme « prévisibles » une soixantaine de licenciements, auxquels viennent s'ajouter les mises en retraite anticipée et autres « démissions volontaires » que la direction s'engage ouvertement à favoriser.

Ainsi, après les quelque six semaines de chômage technique que la grande majorité des ouvriers des ateliers ont déjà supportées depuis février 1974, voilà encore du chômage en perspective.

Et du chômage qui s'accompagne d'une perte de salaire de 50 % à 60 %. En effet, alors que la plupart des OS de l'usine gagnent entre 9 F et 10 F de l'heure, le chômage est compensé à raison de 5,45 F, toutes indemnisations comprises.

Bien sûr, la direction sait s'y prendre. Les quinze jours de chômage prochains tombent à cheval sur deux mois : une semaine en décembre, et une semaine en janvier. Ainsi, la perte de salaire s'échelonnera sur deux paies. De plus, comme décembre est le mois de la prime de fin d'année — un demi-mois de salaire —, les effets du chômage en seront un peu atténués. La tactique que la direction utilise fait penser à celle de l'Etat qui tente de nous extorquer l'impôt tous les mois, espérant que cela sera plus « indolore » que de le payer d'un seul coup.

(Ph. L.O.)

Mais personne à l'usine n'est dupe. Et pour tous, cette façon de faire reste en travers de la gorge. Certes, ce n'est pas la perspective de vivre loin de l'usine pendant quinze jours, loin de ses machines, loin de ses chaînes, de ses cadences et de ses chefs qui met la rage au cœur. Mais c'est la perspective d'y perdre sur les salaires, alors que tout augmente. Et le sentiment profond de se faire rouler.

Le refus obstiné de toute indemnisation totale entre dans un plan bien défini de la direction : ne pas perdre un seul sou, nous faire payer intégralement les frais de la crise de l'automobile, bien sûr, mais surtout, entretenir, par cette politique, un climat d'inquiétude et de passivité dans l'entreprise. Et s'il ne s'agissait pas de cela, comment expliquer l'augmentation incessante des cadences depuis plusieurs mois, les heures supplémentaires du samedi que la direction tente d'imposer à beaucoup, et cette récupération récente d'un pont... de décembre 1973 ?

Manifestement, la direction profite de la situation pour chercher à tester ce que nous sommes prêts à accepter.

C'est bien sûr la question, pour elle comme pour nous. Mais elle aurait quelques raisons de s'inquiéter. Car le lundi 9 décembre, juste après l'annonce de la nouvelle période de chômage technique, ce sont neuf cents travailleurs, des ateliers et des bureaux, qui se sont retrouvés à la cantine, à la réunion d'information convoquée par les syndicats, plus qu'aucun meeting n'en avait jamais rassemblés dans l'usine. Et si, après une heure environ de débrayage, durant lequel les représentants de la CGT et de la CFDT ont exposé la situation, la grande majorité des neuf cents présents sont retournés au travail, quatre-vingts d'entre nous ont tenu à marquer le coup en circulant en cortège dans les ateliers, avant de se rendre en délégation à la mairie de Villeneuve-La-Garenne.

**Correspondant LO.**

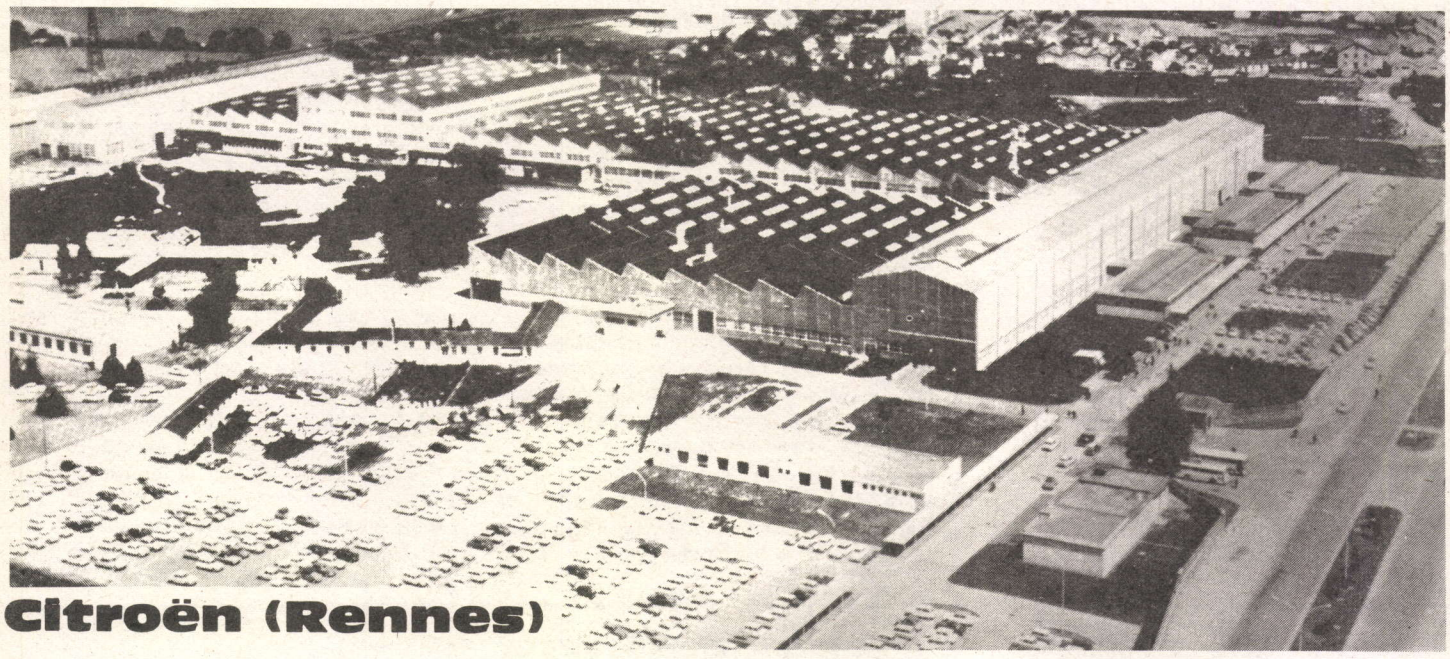

## Citroën (Rennes)

# Licenciements ouverts et déguisés

A la réunion du CE extraordinaire à Citroën-Rennes du 6 décembre, la direction a annoncé deux cent onze licenciements : soixante - dix - sept concernent des salariés de plus de 60 ans (licenciés ou mis à la retraite), cent trente-quatre de moins de 60 ans. Ce sont des ingénieurs, des administratifs, des agents de maîtrise et des techniciens. La direction a présenté cela comme un chiffre faible en regard de l'effectif (proche de douze mille, pour les deux usines de Rennes) et argue du fait que les ouvriers sont, eux, peu touchés. Mais elle oublie de dire que de septembre 1973 à septembre 1974, deux mille cent vingt-quatre travailleurs ont quitté Citroën prenant individuellement leur compte et qu'ils n'ont pas été remplacés. C'était, prétend la direction, des départs libres et volontaires.

Voire ! Car tenir sa place à Citroën est loin d'être une sinécure.

Périodiquement, des OS se trouvent déplacés : **« Vous comprenez, on a besoin que vous sachiez tenir plusieurs postes. »** Et ceux qui restent sont menacés : **« Vous savez ici, vous n'arrivez pas bien à suivre, alors forcez un peu plus pour faire votre boni, sinon on va vous mettre ailleurs ».** Du jour au lendemain, l'OS quitte la chaîne ou la ligne, pour un poste au boni individuel, va du ferrage au montage, de la Barre Thomas à la Janais (les deux usines qui sont dans deux banlieues opposées de Rennes), de la câblerie à la cartonnerie après un passage à la sellerie, de la chaîne moteur au carrousel. Ceux qui ont du mal à suivre sont les premiers visés mais ceux qui se sont bien adaptés à leur poste sont aussi touchés. Car il faut écœurer les travailleurs, il faut que le maximum s'en aille et tout est bon pour cela, même de faire changer quelqu'un trois, quatre fois de poste dans la journée en le remettant à la fin à son poste du début. Même de changer le long d'une chaîne plusieurs personnes, d'inverser des travailleurs sur des postes de travail. Et à côté de quelques rares promotions individuelles, combien de déclassements provisoires ou définitifs avec baisse de salaire ! Que d'acharnement à surveiller les jeunes travailleurs !

Combien de tentatives pour faire passer des gens de zones éloignées (habitant parfois à plus de soixante kilomètres de Rennes) d'un horaire d'équipe en « normale », alors qu'on le refuse aux habitants de Rennes qui le réclament.

On comprend mieux ainsi pourquoi plus de deux mille travailleurs sont partis de Citroën-Rennes. Et la restructuration annoncée sous la commande de Peugeot risque fort de ne pas changer grand-chose de ce côté, bien au contraire : en même temps que le mariage Peugeot-Citroën, on nous annonçait une cadence de trois voitures de plus à l'heure sur une chaîne au ferrage...

**Correspondant LO.**

## Sopad-Maggi (Paris 19e)

# LA " DÉFENSE DU CONSOMMATEUR " A LA SAUCE SOPAD

**Si le spectre du chômage plane un peu partout, il est un secteur qui semble quelque peu protégé : c'est le secteur de l'alimentation de base et, tout particulièrement, celui de la soupe.**

**Et cela s'explique aisément : quand tout augmente, les plus défavorisés se rabattent sur les produits de première nécessité, comme le pain ou la soupe.**

**Ainsi, chez Maggi, on ne parle ni de licenciement, ni de réduction d'horaire, on parle plutôt d'heures supplémentaires et de cadences. L'objectif, c'est : produire, produire et encore produire.**

**Les cadences sont telles que dans certains services, les travailleurs n'ont même plus le temps de nettoyer les appareils : ainsi, à la fabrication Bouillons, on n'a même plus le temps de nettoyer les étuves, et l'on passe du pot-au-feu au poisson et du poisson au pot-au-feu... avec les conséquences gustatives que l'on imagine...**

**Chez SOPAD, ce qui compte, c'est la production, et si le palais des consommateurs doit en souffrir quelque peu, qu'importe aux dirigeants ! Il est probable qu'ils ne doivent pas y goûter souvent à leur soupe !...**

Correspondant LO.

## Renault-Flins

# A BAS LE SAMEDI, LE SAMEDI ON RESTE AU LIT

A Renault-Flins, un nouveau débrayage contre le travail du samedi a eu lieu samedi 7 décembre. Un précédent débrayage avait eu lieu le 23 novembre.

En effet, alors qu'on ne cesse de parler de la crise de l'Automobile, que Renault s'apprête à chômer quatre jours en décembre et janvier avec une indemnisation partielle, les horaires à la Régie restent de 42 h 30. Et, pour que cet horaire moyen soit respecté, les travailleurs en équipe doivent venir à l'usine un samedi matin sur quatre. Pour la direction, il n'est pas question de descendre en dessous de cet horaire de 42 h 30 car, en retirant le temps de casse-croûte — qui fait pourtant légalement partie de l'horaire payé — elle considère que les 40 heures sont en fait réalisées !

C'est dans cette situation que, en particulier à l'initiative de la section syndicale CGT du secteur CKD — un secteur de pièces détachées qui groupe 1.400 ouvriers, un peu à l'écart du reste de l'usine — un courant s'est développé contre le samedi travaillé, réclamant le retour immédiat aux 40 heures en cinq jours sans diminution de salaire. Le 23 novembre, c'est cent travailleurs du CKD — sur quatre cents dans l'équipe concernée — qui avaient débrayé et défilé dans l'usine. Le 7 décembre, ils étaient cette fois près de deux cents à le faire à l'appel de la CGT et de la CFDT. Cette fois, des militants d'autres secteurs — de Mécanique, de Tôlerie, de Sellerie — appelaient également à débrayer. Et, au passage des travailleurs du CKD dans ces secteurs, un certain nombre de travailleurs vinrent grossir le cortège qui en groupa finalement près de quatre cents.

Quelques-uns des papillons contre le travail du samedi qui circulent dans les ateliers.

Sans doute, ces quatre cents travailleurs ne sont qu'une minorité sur les 22.000 de l'usine. Mais c'est une minorité qui exprime tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. Partout, le débrayage a recueilli la sympathie des travailleurs. Et ce samedi matin, il y avait de l'ambiance dans l'usine, au passage du cortège, avec ses cris et ses chants : *« samedi, si ça continue, nous on viendra plus, ils l'auront dans le c... » - « à bas le samedi, le samedi on reste au lit »*, etc.

Ceux qui ont débrayé ce samedi sont, en tout cas, bien décidé à remettre ça le prochain samedi travaillé. Puisque la direction tient à les faire venir le samedi matin, ils préfèrent encore cette façon-là de passer la matinée. Et il faudra bien que la direction se lasse la première...

*Correspondant L.O.*

## Aciéries de Neuves-Maisons (près de Nancy)

# Un accrocheur tué

Il y a deux semaines, un accrocheur de wagons s'est fait tuer aux Aciéries et Tréfileries de Neuves-Maisons, à quelques kilomètres de Nancy.

Dans cette usine de quatre mille personnes, le problème majeur est celui de la sécurité. Outre les accidents journaliers habituels, il y a de nombreux accidents mortels, ou des mutilations.

Notre camarade s'est fait tuer à cinq minutes de la fin de son poste, alors qu'il était normalement de jour de repos. Il travaillait en poste continu 3x8.

C'est d'ailleurs une pratique courante de la direction dans ce service que de faire travailler les jours de repos, quand ce n'est pas de doubler les postes, c'est-à-dire de faire travailler seize heures de suite ! Cela, parce que les effectifs sont nettement insuffisants, peu de gens acceptant le travail d'accrocheur.

On ne sait trop comment l'accident s'est produit, car ce camarade travaillait sur un poste isolé : toujours est-il qu'il s'est fait déchiqueter par les tampons des wagons et par les roues sous lesquelles il est tombé.

A défaut de réaction syndicale, les camarades de son secteur ont tenu à marquer le coup par un débrayage de trois heures.

Le travail d'accrocheur est particulièrement dangereux puisqu'il doit se placer sur la voie entre les deux tampons et fixer les wagons par une chaîne située au milieu.

Les accrocheurs payent chaque année un lourd tribut à la production. Déjà, en 1973, le frère du camarade tué avait eu les jambes broyées par les tampons...

**Correspondant L.O.**

## CHR de Rennes

# Sanction contre un délégué syndical

**Dans le cadre des hôpitaux, le conseil de discipline est une caricature de tribunal où siègent deux représentants du personnel et deux représentants de la direction. Ceux-ci tranchent en dernier recours. Ce conseil est chargé de sanctionner les « fautes professionnelles » des agents. C'est déjà là une escroquerie, la direction couvrant ses propres sanctions de l'autorité d'un « jugement paritaire ».**

**En traînant un délégué syndical devant le conseil de discipline, le directeur du CHR de Rennes vient d'illustrer on ne peut mieux le rôle dévolu par l'administration à ce conseil. Que lui reprochait-on ? D'avoir demandé une décharge écrite au directeur pour accueillir un malade. Pour lui, il s'agissait ainsi de protester contre le non-remplacement d'une infirmière malade dans le service, ce qui se traduisait par une surcharge de travail pour le personnel présent.**

**Mais mettre un directeur devant ses responsabilités quant au manque de personnel et aux conditions de soins déplorables qui en résultent, voilà qui est inadmissible !**

**Ce camarade étant connu comme militant syndical actif, le directeur souhaitait sa révocation ! En conséquence, il le fit comparaître en l'accusant d'avoir refusé de recevoir un malade et d'avoir manqué de sens du service public. Il avait, pour ce faire, chargé au maximum le dossier, fabriquant de toutes pièces des fautes telles que « fausses déclarations sur le nombre de lits dans le service » et « refus de soigner le malade même s'il était admis ». Que le malade ait finalement été admis et soigné ne semblait pas le gêner.**

**Les faits reprochés étaient connus de l'ensemble du personnel car un tract syndical informant de l'attitude de cet employé avait été distribué. Une pétition réclamant la levée de toute sanction et exprimant la solidarité du personnel circulait dans les services.**

**Et si le directeur pensait que son faux témoignage serait suffisant pour couvrir sa volonté de révoquer ce camarade, il a dû déchanter. C'était en effet compter sans la solidarité du personnel du service qui est allé le trouver pour dénoncer le manque de personnel et réclamer des explications sur les sanctions qu'il comptait prendre.**

**D'autre part, les témoins cités par l'infirmier lors du conseil de discipline ont soutenu que les propos rapportés dans le dossier du directeur étaient faux.**

**Il n'en reste pas moins que la direction s'est sentie suffisamment forte pour sanctionner notre camarade d'un abaissement d'échelon. Mais si par cette sanction elle entend démoraliser le personnel et décourager ses réactions, nul doute qu'elle fasse là un mauvais calcul.**

Correspondant LO.

**livres**

## *Réalisé par le Syndicat de la Magistrature*

# AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

**DANS ce livre, le Syndicat de la Magistrature exprime ses positions sur ce qu'est et ce que devrait être, selon lui, la magistrature en France.**

**La dénonciation des juges et de la justice ne manque pas d'intérêt. Le livre montre l'extrême dépendance du juge par rapport à la hiérarchie et par rapport au pouvoir en place.**

**Mais, surtout, ce livre montre l'inégalité fondamentale des différentes classes devant la loi. Le quatrième congrès du Syndicat de la Magistrature constatait d'ailleurs :** « Le riche est bien adapté à notre système judiciaire, tellement bien d'ailleurs que ce système paraît avoir été spécialement conçu pour lui ».

**Et ceci apparaît à tous les niveaux de la justice, qu'il s'agisse du droit du travail ou du droit commun.**

**A l'aide de quelques exemples précis, le Syndicat de la Magistrature dénonce la partialité du droit du travail, ce « droit d'inégalité » qui lèse obligatoirement le travailleur isolé, opposé à son patron, du fait de la différence entre leur position sociale et de la disproportion également entre les préjudices que cause une condamnation à l'un ou à l'autre.**

« Pour le salarié, la privation de son emploi peut entraîner le chômage, la misère, l'expulsion de son logement, l'obligation de transférer son domicile dans une autre région pour rechercher un nouvel emploi, tandis que, pour l'employeur, le départ d'un salarié constitue, au plus, une gêne temporaire, chaque élément de la main-d'œuvre étant facilement interchangeable. »

**Dans le domaine du droit commun, cette profonde inégalité demeure. Le livre montre qu'il y a une différence sociale entre les différents types de délinquants, depuis le « délinquant doré », c'est-à-dire le fraudeur fiscal ou financier, jusqu'au délinquant « ordinaire » ; le second peuple les prisons, alors que le premier dispose de tous les moyens (relations, argent, avocats de choix...) pour y échapper.**

**Le livre dénonce également le caractère profondément rétrograde du régime des prisons et surtout son rôle néfaste, dégradant pour l'individu, qu'il isole de la société, de la famille, du milieu professionnel et qu'il condamne ainsi une deuxième fois, par la quasi-impossibilité de se refaire une vie « normale ».**

**Mais ce livre n'est pas l'œuvre d'un individu qui dénoncerait des faits scandaleux. Il est une sorte de manifeste du Syndicat de la Magistrature, un livre-programme en quelque sorte.**

**Le Syndicat de la Magistrature est né du bouillonnement de Mai 1968. Il regroupe à l'heure actuelle mille deux cents adhérents, sur les quatre mille deux cents magistrats que compte la France. Il constitue la première tentative venant de magistrats de se regrouper et de concerter une politique commune, en particulier, une politique de dénonciation du rôle et de statut de la magistrature elle-même, comme on vient de le voir.**

Il n'y a pas grand-chose de changé depuis Daumier...

**Mais c'est une chose de dénoncer, et c'en est une autre de changer quoi que ce soit. Et c'est justement lorsque le Syndicat de la Magistrature préconise des solutions qu'il montre les limites de ses possibilités. Dans le meilleur des cas, les réformes préconisées ne sont pas inutiles, mais le Syndicat n'a aucun moyen de les faire entrer en application : c'est le cas de l'amélioration du sort des détenus, des réformes visant à rendre une justice plus rapide et moins onéreuse. Là, le Syndicat en est réduit à faire des vœux pieux. Mais, sur le fond, le Syndicat est encore plus désarmé. N'envisage-t-il pas, dans le livre, comme une des solutions les plus efficaces pour** « changer la justice », **de faire en sorte que la Loi (avec un grand L) soit appliquée avec la même vigueur pour tous les justiciables qu'ils soient P-DG ou manœuvres. Une application stricte de la loi, la prison pour les patrons chaque fois qu'ils le méritent, voilà ce qui, pour le Syndicat de la Magistrature, serait le summum de son action. Mais, dans cette voie, l'impasse est évidente. La loi ne saurait être la même pour tous, car elle est faite pour défendre la société de classe. Qui plus est, les magistrats ne peuvent, dans les faits, appliquer leur conception de la loi. Car enfin, il y a, paraît-il, un magistrat sur quatre qui appartient au Syndicat. On pourrait donc s'attendre à ce qu'une affaire sur quatre soit traitée selon les conceptions de ce syndicat. S'il en était ainsi, il y aurait aujourd'hui en prison plusieurs milliers de patrons qui assassinent pour le profit, trompent et volent leurs salariés. Mais le Syndicat n'a rien de tout cela à son actif. Ses prouesses consistent à avoir permis à un journaliste d'assister à l'instruction d'une affaire dans le cabinet du juge Dujardin ; c'est très peu, bien que cela soit apparu comme de trop à la hiérarchie !**

**En fait, avec un langage différent dû au milieu social de recrutement (la petite-bourgeoisie en majorité), le Syndicat de la Magistrature joue au sein de l'appareil judiciaire un rôle un peu comparable à celui du Syndicat de la Police de Monatte. C'est dire les limites de son action !**

Pascale ROBLET.

**Au nom du peuple français,** par le Syndicat de la Magistrature - Coll. « Lutter » - Ed. Stock.

# QUAND LA BASOCHE JOUE TARTUFFE

LA publication du livre **Au nom du peuple français** a provoqué la grande colère du conseil de l'Ordre des avocats. Ces messieurs qui depuis toujours sont impassibles quand les « droits de la défense sont bafoués » ont cette fois-ci décidé d'organiser une manifestation. La raison de leur colère ? Un paragraphe du livre du Syndicat de la Magistrature où il est notamment écrit, concernant les avocats : « **La réalité quotidienne, c'est trop souvent l'absence de l'avocat sur les lieux où un certain nombre de luttes pour les libertés sont menées : dans les cabinets d'instruction, chez le juge des enfants, à la prison, etc.** ».

Que les magistrats ne soient pas les mieux placés pour critiquer les avocats qui délaissent la défense, cela est possible, et même probable. Mais sur le fond, l'affirmation du syndicat est tout à fait juste. Et évidente ! C'est vrai, mise à part une infime minorité, il n'y a guère de différence entre un avocat et un commerçant quelconque. Et, comme sous la monarchie, le système des épices fonctionne toujours. Celui qui paie bien est défendu et le talent oratoire est fonction du montant des chèques. Quant aux pauvres, ils ont droit à un avocat d'office qui en fait le moins possible.

En réalité, sous le couvert de la défense de la profession, protégeant-son-honneur, le conseil de l'Ordre, dont les opinions réactionnaires sont bien établies, a réalisé une opération anti-Syndicat de la Magistrature et a saisi l'occasion de montrer clairement que la Justice, telle qu'elle est, convient parfaitement au conseil de l'Ordre des avocats. La ficelle était d'ailleurs un peu grosse et toutes les associations d'avocats de gauche, du PS au PC en passant par les « libéraux » ont refusé de s'associer à l'initiative du conseil de l'Ordre.

**P.R.**

**Derrière le bâtonnier Lasserre, la manifestation organisée par le conseil de l'Ordre des avocats.** (Ph. Fotolib)

FEUILLETON

# ernst glaeser

# le dernier civil

Copyright: Editions Bernard Grasset

(Ph. Viollet)

**Ernst Glaëser, né en Allemagne en 1902, acquiert en 1928 la célébrité avec son roman** Classe 22. **Toute une génération d'adolescents grandie pendant la guerre de 1914 y retrouve son désarroi.**

**Puis, paraît** La Paix, **récit de la révolution allemande où les sympathies du héros vont aux spartakistes. Saisissante peinture de la façon dont les sociaux-démocrates voulaient « faire la révolution », dans « l'ordre » et sans les ouvriers, ce roman l'est aussi de la répression qui s'abattit et du découragement qui s'ensuivit.**

**C'est juste avant la prise du pouvoir par Hitler que paraît** Le dernier civil. **Ce roman, le dernier de la trilogie, est le tableau de la vie d'un petit village allemand, Siebenwasser, aux prises avec la montée du nazisme. Il relate comment, sur la base d'une crise sociale et économique de plus en plus profonde, la démagogie fasciste gagne du terrain, comme une gangrène, et de quoi elle est faite : d'anticommunisme et d'antisémitisme essentiellement. Il relate les premiers pas de l'organisation fasciste paramilitaire locale ; et la panique et la colère de la petite-bourgeoisie lorsqu'elle découvre soudain qu'elle est ruinée par l'inflation et les faillites en chaîne.**

**RESUME**

**Après avoir fait fortune aux USA, Jean-Gaspard Bäuerle, accompagné de sa fille Irène, a retrouvé Siebenwasser, sa ville natale de Souabe, et sa patrie, qui est pour lui, depuis 1918, un pays démocratique. Pour contribuer à renforcer la paix et la prospérité, il a acheté le domaine de Roche-Blanche, en friche jusque-là.**

**Cependant le parti nazi (dirigé localement par Gerhart Träger) se renforce : les ambitieux (tel Kalahne, le secrétaire municipal), les jeunes (tel Hans Diefenbach), les victimes de la guerre, les aigris de toute sorte mettent leurs espoirs en Hitler.**

**Par une nuit de tempête qui annonce le printemps 1928, Gerhart Träger répond à une lettre de Hans Diefenbach dans laquelle il émettait des doutes sur le nazisme, en particulier sur son antisémitisme.**

## (30)

Träger bondit. Il ouvrit la porte. Il tenait la lampe à pétrole à la main.

« Y a-t-il quelqu'un ? » cria-t-il.

La lampe s'éteignit.

Il revint dans la cuisine à tâtons. Trouva les allumettes, ralluma la lampe. Un tremblement lamentable le força à s'asseoir. « Ridicule, dit-il, bêtises... »

Mais ses oreilles restaient tendues. Quelqu'un rampait là. Quelqu'un riait.

Il saisit son revolver. Bien sûr, c'était revenu. Cela grattait sous l'escalier. Avançait le long du mur, à tâtons. Et arrivait à la porte.

Un, deux... compta le cœur de Träger.

Une détonation formidable troua son silence impuissant. Träger bondit, tira trois coups de feu dans la porte et se rua dans l'obscurité du vestibule. Une énorme vague de bourrasque le frappa en pleine poitrine. La porte était ouverte sur la nuit. Il courut dans le jardin. La tempête hurlait autour de lui. Träger s'arrêta. Rien. Il écouta, tout son corps tendu. Il toucha le canon chaud du revolver. La peur le quitta. Il resta longtemps debout entre les plates-bandes. Rien. Simplement la tempête se calmait. Le vent qui arrivait était, maintenant, doux, caressant. Derrière lui la lumière montait lentement. L'aube mit son aile grise de pigeon sur les prés.

« Comment ? » dit Träger.

Il revint dans la maison. La sueur de la lampe à pétrole planait, graisseuse, dans le vestibule. De la cuisine venait une vapeur de cognac. Un grand silence, soudain, entra.

L'officier, le revolver à la main, alla dans la pièce. Il ouvrit les volets.

Le son d'une cloche venait du village, lentement. Les champs étaient noirs et luisants et l'air comblé d'une douceur infinie. Le printemps commençait.

### CHAPITRE II

Depuis longtemps, les commerçants de Siebenwasser n'avaient été d'aussi belle humeur que cette année-là. Les petits entrepreneurs surtout et les artisans refaisaient connaissance avec du bon argent sonnant. La transformation du domaine de Roche-Blanche avait animé le marché local, l'avait élevé bien au-dessus de la moyenne du Reich. Bäuerle avait fait construire des écuries modernes. On avait foré deux puits, monté une installation de pompage, et entièrement renouvelé la maison de maître. A côté des étables s'élevait une laiterie toute neuve, à main droite en entrant dans la cour un garage avec une citerne d'essence, plus loin, la salle des machines et l'atelier, et dans la colline on travaillait encore à la voûte de la grande cave.

Les artisans et ouvriers étaient partis fin avril. Le bétail remplissait les étables. Les machines étaient livrées, la transformation de la maison d'habitation achevée. Bäuerle avait spécifié qu'on lui évitât toute fête le jour de son installation définitive à Roche-Blanche. Il ne put empêcher cependant que Mlle Degerloch, la gouvernante, ornât le portail et le vestibule de guirlandes et que la petite fille de l'instituteur vînt ânonner une poésie, sur le marchepied de son auto, quand il arriva. Bäuerle entra tout de suite après dans la maison et se retira avec Henrici dans son bureau. L'intendant était un homme selon ses goûts. Calme, objectif, réfléchi, modéré dans ses paroles. Il ne parlait jamais de sa vie privée. Bäuerle l'avait engagé sur recommandation de Schrader et savait seulement qu'avant la guerre, Henrici avait vécu comme fermier au Canada. Après la perte de sa ferme, il était venu à Siebenwasser chez son frère et y avait mené, comme petit agent d'assurances, une vie médiocre.

Peu après le déjeuner, les deux hommes avaient commencé leur tournée dans les champs. L'aspect en était encore, presque partout, bien lamentable.

# FEUILLETON

Les champs étaient pleins de pierres, sans engrais depuis des années. Les vignobles étaient devenus de vrais taillis. Des plantes grimpantes enserraient les ceps. Les lapins avaient miné le sol. Une partie des prairies était devenue marécageuse. Dans la forêt, les paysans avaient coupé du bois au petit bonheur. Les cultures étaient détruites, les enclos des jardins écroulés, les sapins de la pépinière volés. Pas trace de gibier. Les paysans avaient tout abattu ou pris dans des collets. « Il faut tout recommencer par le début »; avait dit Henrici, et Bäuerle l'avait approuvé avec un enthousiasme muet.

Ils marchèrent dans les champs jusqu'au soir. Henrici préleva des échantillons de terre, qu'il voulait analyser plus tard, pour déterminer la capacité de rendement du sol. Partout où ils trouvèrent du terrain marécageux, ils enfoncèrent un piquet dans la terre et y attachèrent un chiffon rouge. Ils pataugèrent à travers le marais, on était en mai et le soleil jetait déjà une chaleur généreuse.

La semaine suivante, on engagea trente-cinq journaliers. Ils dépierrèrent les champs, asséchèrent les prairies, commencèrent à reboiser la forêt. Chaque matin Bäuerle se levait peu après le lever du soleil. Il allait avec Henrici jusqu'au chantier de devant, où on asséchait une grande prairie ; ils contrôlaient la pente des canaux d'écoulement, allaient ensuite dans la forêt diriger les travaux. Ils firent sauter de vieilles racines, frayer des chemins dans les broussailles, aménager des places de pâture pour le bétail qui devait être sorti le mois prochain. Mais le travail préféré de Bäuerle était d'aider à sauver le vignoble. Là aussi la dévastation était considérable, certes, mais les ceps avaient résisté pour la plupart. On avait même l'espoir d'obtenir une récolte cette année, encore, si on parvenait à triompher assez vite du phylloxera.

Jean-Gaspard était allé faire un voyage dans le vignoble rhénan, et avait acheté de nouvelles pousses. Il les planta sur la pente méridionale, là où la colline était particulièrement exposée au soleil et le sol étayé d'ardoise. Il appela cette pièce de vignes Irène. « Paix », avait dit Henrici en souriant, et comme Jean-Gaspard, surpris de l'érudition grecque de l'intendant, lui avait demandé pourquoi il souriait et secouait la tête, Henrici lui avait répondu qu'il ne croyait pas à ce mot.

Jean-Gaspard était resté debout, seul, parmi les ceps, saisi par la réponse de l'intendant. Il avait longtemps cligné dans le soleil. Des ombres rouges dansaient dans ses paupières. Cette phrase, jetée négligemment ne lui sortait pas de la tête. Enfin, il s'était baissé, avait mis la pioche de côté et commencé à tasser la terre autour des pieds de vigne, avec ses mains.

Bien au-delà de Siebenwasser, dans toute la province, on louait le relèvement de Roche-Blanche, par Jean-Gaspard, comme une grande action. De Stuttgart et d'Heidelberg les journaux envoyaient des reporters, mais Bäuerle refusait toute interview. Il les repassait à Henrici. Ce qu'ils apprenaient de l'intendant se réduisait à une sèche énumération de chiffres touchant l'état du domaine, quelques phrases sarcastiques sur la politique agraire du gouvernement, et pour finir ils se faisaient poliment mettre à la porte. Les reporters allaient en ville et dans les bistros cuisinaient les artisans sur le compte de l'Américain. Ils trouvaient là une matière selon le goût de leurs lecteurs.

A Siebenwasser, la légende s'était emparée de Jean-Gaspard. Les chiffres que l'on se chuchotait sur sa fortune avaient depuis longtemps dépassé les cinq millions de marks. Les usines qu'il possédait à Baltimore occupaient maintenant des quartiers entiers. L'emprunt que la Ville de Siebenwasser sollicitait depuis des mois auprès d'une maison de New York avait été accordé sans discussion quand Bäuerle eût envoyé un télégramme au président des Etats-Unis.

Sa fille descendait par la branche maternelle d'une vieille famille princière d'Espagne, qui possédait d'immenses domaines au Mexique. Pendant la guerre Jean-Gaspard avait souffert pour sa foi allemande dans un camp de concentration. Mais après l'armistice, le président des Etats-Unis s'était personnellement excusé auprès de lui. Depuis ce jour, il n'avait plus supporté de vivre en Amérique. Il était rentré avec l'intention de mettre son immense fortune au service de la reconstruction allemande, et les milieux bien informés prétendaient même qu'il allait remonter son usine à Siebenwasser. C'était un véritable héros national, un grand pionnier allemand, un exemple pour la jeunesse.

Voilà le thème sur lequel brodaient les journaux, insinuant ceci et cela, reproduisant parfois même ces ragots tout au long, avec une lourdeur incroyable. Bäuerle méprisait d'un sourire toute cette littérature. Cependant, lorsqu'un matin Irène lui tendit un journal où on lisait que le vieux Bäuerle, un souabe de pure race, avait émigré en Amérique pour y propager les qualités allemandes, l'honnêteté allemande, la moralité allemande, la valeur civique, la probité artisanale, l'ardeur au travail et même qu'il était mort à New York honoré de tous, riche, fier d'avoir rempli son devoir d'Allemand — alors Jean-Gaspard avait vu rouge, il s'était assis à son bureau et avait bombardé la rédaction d'une lettre bien sentie : « Très honorés messieurs, avait-il écrit, vous pouvez raconter sur moi les bourdes les plus ineptes que vous voudrez, je m'en fiche. Mais si vous essayez d'exploiter patriotiquement la mort de mon père, je dois vous déclarer ceci : mon père est mort misérablement. Il avait fui sa patrie parce qu'il ne supportait plus l'esprit prussien qui s'en était emparé. Il le détestait plus que la peste et il a eu raison, car on a vu depuis que cet esprit a fait plus de victimes que dix épidémies. Je suis revenu parce que je crois qu'entre-temps on a chassé cet esprit-là. Avec ma haute considération. J.-G. B. »

**Un village de vignerons en Allemagne centrale.**

Lorsqu'Irène pensait à Baltimore, elle revoyait toujours cette nuit horrible. Tout le reste était noyé dans l'ombre, son enfance, l'école, la vie dans la maison de son père, les voyages à travers le pays, ses amies, et le tennis l'après-midi. Cela seul était resté. Jamais plus, entre son père et elle, un seul mot n'était tombé au sujet de cette nuit, mais il semblait à Irène qu'elle avait déjà quitté la patrie le soir où elle était rentrée sous la pluie. Le coup de feu qu'elle avait tiré pour se défendre des doigts avides du jeune homme était plus que sa dernière tentative pour se sauver. Il n'avait pas seulement brisé la vitre de la voiture. Il avait aussi fait voler en éclats le calme, l'assurance de son enfance.

A partir de ce jour, tout s'était transformé pour elle. Elle n'avait pas quitté sa patrie seulement pour cette Allemagne mystérieuse. Sa manière aussi de comprendre les gens, de les sentir, de peser leurs mots, de traduire leur silence, avait changé. Elle connaissait parfois, **avant,** un étonnement, mais assez glacé, une frayeur tout au plus, maintenant une joie passionnée, une curiosité lancinante, une étouffante impatience des choses de ce monde. Il semblait à Irène qu'elle s'était tout à coup mise en mouvement, et qu'elle ne savait pas à quoi tendait tout cela. Elle ne pouvait plus, comme **avant,** courbée simplement, silencieusement sur son travail de la journée, attendre le soir. Les arbres qu'elle voyait, les hommes qu'elle entendait, le vent qui la frôlait, les animaux aperçus, le soleil, la pluie, la nuit — tout cela avait soudain un son nouveau, un autre parfum, une haleine plus proche.

Le père aussi avait changé. A Baltimore, quand il rentrait de l'usine, le soir, il était plein d'un calme aimable. Il ne parlait jamais d'affaires. Jamais de ce monde étranger où il vivait pendant la journée. Mais maintenant elle le voyait à l'ouvrage, et même elle participait à son ouvrage.

Un pays nouveau l'entourait de toutes ses énigmes. Des gens inconnus venaient vers elle avec leurs questions, leurs prières, leurs souhaits. Elle avait la responsabilité de la vie dans la maison. Pas une heure ne passait avec le même visage. Tout prospérait dans un perpétuel changement.

Irène admirait son père et l'ardeur impatiente qu'il mettait à relever le domaine. Il restait avec Henrici fort tard dans la nuit. Devant eux, sur la table, étaient étalés des répertoires, des statistiques, des revues, des échantillons de céréales, des espèces de fruits, des poudres chimiques, de la terre. Irène n'aurait jamais imaginé que pour obtenir la nourriture des hommes, il fallût tant de réflexion, tant d'efforts. Elle écoutait avec étonnement la conversation des deux hommes. Elle les entendait calculer la capacité de travail d'un journalier, d'un valet de ferme, d'une servante. Elle apprit à connaître l'histoire du grain depuis les semailles jusqu'à la moisson, les curieux processus de combustion à l'intérieur d'un champ.

Henrici et Bäuerle travaillaient à un projet. Ils avaient longuement étudié le marché, étaient arrivés tous deux à la conviction que le producteur de céréales ne pouvait pas se maintenir en Allemagne, à moins que le gouvernement ne prît des mesures rigoureuses et n'étouffât impitoyablement toute concurrence étrangère. Mais on ne pouvait atteindre ce résultat sans un ébranlement catastrophique du marché mondial tout entier, ce qui aurait pour l'Allemagne, pays exportateur, des conséquences incalculables. Henrici avait donc proposé à Bäuerle de changer complètement l'exploitation. Roche-Blanche devait produire en grande quantité des fruits et des légumes. En deux ans d'exploitation intensive on atteindrait le début d'un rendement profitable.

Il arriva ainsi que les travaux furent tout à coup dirigés dans un autre sens. Un tiers des champs fut aménagé pour la culture des légumes. De vastes champs d'asperges naquirent. On créa une grande plantation d'arbres fruitiers. Le vignoble fut agrandi. En longues files, les pieds de framboises s'alignaient à perte de vue. De petites forêts de groseillers sortirent de terre. On installa un système d'arrosage automatique. A droite derrière la cour, on édifia un énorme poulailler. De larges surfaces de concombres, citrouilles, tomates, navets, haricots, salades, s'étendirent jusque vers la forêt.

Bäuerle doubla le troupeau, agrandit la laiterie. Le matin, il passait le premier dans la cour et réveillait ses valets de ferme. Il brillait de santé et d'ardeur. La terre collait à ses semelles. Mais ses pieds n'en devenaient pas pesants.

(à suivre)

**cinéma**

Heiny SROUR

# L'HEURE DE LA LIBÉRATION A SONNÉ

**DEPUIS plus de dix ans au sud de la péninsule d'Arabie, dans les collines semi-désertiques de la province du Dhofar, en Oman, des maquisards nationalistes mènent une lutte de libération contre les potentats locaux, le sultan Quabous principalement, appuyé par les forces britanniques et un corps expéditionnaire iranien.**

**Le film, d'inspiration maoïste, a été tourné sur place, dans des conditions difficiles, et bien qu'en couleur, il souffre de quelques imperfections techniques. Il s'agit d'un reportage sur les conditions de vie et de lutte dans les « zones libérées », fait avant tout pour populariser cette guerre ignorée qui se déroule quelque part en lisière d'un des plus vastes déserts du monde.**

**Malgré son ton propagandiste, le film ne manque pas d'intérêt.**

**Il nous fait voir dans quelles conditions vivent les habitants du Dhofar, de misérables éleveurs principalement. Il nous montre le rôle de l'armée de libération essayant de mettre fin aux luttes tribales, éduquant la population, prônant la libération de la femme, prêchant l'unité nationale dans un pays divisé en une dizaine d'Etats aliant du Koweit à l'Oman en passant par de nombreux émirats pétroliers artificiels aux frontières taillées par l'impérialisme.**

**Le film rappelle utilement le rôle de la Grande-Bretagne et des USA qui redoutent cette rébellion qui se développe en bordure de la plus vaste zone pétrolière du globe et qui, en dépit des bombardements de la RAF et de l'envoi de l'armée du Shah, ne s'avoue pas vaincue et remporte quelques succès.**

A.V.

# LE CHAUD LAPIN

## Pascal THOMAS

DANS son troisième film, Pascal Thomas exploite la même veine qui a fait le succès — et le charme — des deux précédents : **Les zozos** et **Pleure pas la bouche pleine.**

Cette fois le héros est un grand dadais, dragueur impénitent et un tantinet obsédé. Le hasard de ses aventures, et de ses mésaventures féminines le fait se retrouver en vacances avec un couple de ses amis, dans un coin perdu des Cévennes. Aubaine, car il y a là les sœurs de la femme de son copain. Mais malchance par ailleurs, car il y a les maris. Et complétant ce tableau de famille, une ribambelle de marmots. Tout ce petit monde attend en chœur que les vacances se passent, dans ce coin perdu où justement il ne passe rien de bien important. Notre « chaud lapin » va essayer de draguer : il est venu pour cela. En vain. Car à chaque fois qu'il se trouve en « situation » comme on dit un événement fortuit survient, qui flanque tout par terre. Il devient alors le confident et le témoin des petits drames qui se nouent et se dénouent, celui qui amuse les enfants.

Cela donne un film malicieux et tendre, parsemé de gags dignes des meilleurs et de notes ironiques qui font mouche à tout coup.

Car Pascal Thomas égratigne gentiment dans cette partie de campagne, un peu tout le monde. Et tout d'abord les « hommes » qui ne « pensent qu'à ça », « chauds lapins » qui se prennent pour des Don Juan, tout désarçonnés que leur tendre « moitié » refuse de jouer le rôle de l'épouse docile et consentante, petits-bourgeois fiers de faire étalage de leur esprit de famille qui cache la mésentente ou la routine du couple. Il ne faut sans doute pas y voir une profonde peinture sociale, mais un tableau aux touches légères et ironiques. Et l'on prend plaisir à gambader aux côtés de ce « chaud lapin » qui revient presque bredouille de sa chasse, dans ces côteaux rocailleux des Cévennes qui sentent bon le soleil et les vacances.

**Jean-Pierre VALI.**

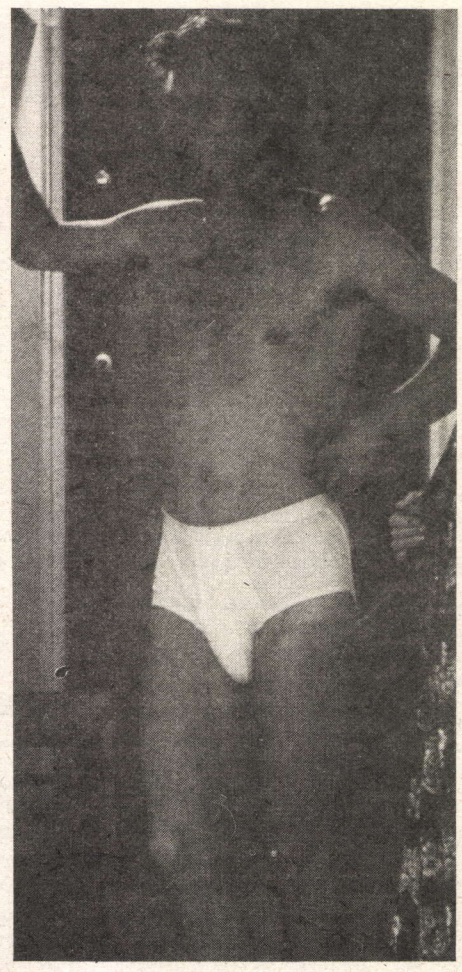

## SÉLECTION TÉLÉVISION

### Mardi 17 décembre

DEUXIEME CHAINE (20 h 35) :

**LES DOSSIERS DE L'ECRAN** présentent un film : **Troubles de croissance,** suivi d'un débat sur l'avenir de la croissance économique. Parmi les protagonistes, le fondateur du « Club de Rome », Aurelio Peccei, un membre du Comité central du PCF, un dirigeant de la CFDT, divers grands patrons français, etc.

On en profitera sans doute pour engager les téléspectateurs à se serrer la ceinture, pour se plaindre du gaspillage que font les travailleurs...

Malgré la présence de membres du PCF et de la CFDT, il ne faut pas s'attendre à une remise en cause profonde du capitalisme, responsable de la misère et de la crise.

### Mercredi 18 décembre

DEUXIEME CHAINE (20 h 35) :

**Le voyage de M. Perrichon,** une célèbre comédie d'Eugène Labiche, avec Jacques Charon dans le rôle de M. Perrichon.

### Vendredi 20 décembre

DEUXIEME CHAINE (20 h 35) :

Cette fois, c'est **Le Barbier de Séville,** de Beaumarchais, que nous présente la troupe de la Comédie de Saint-Etienne.

### Dimanche 22 décembre

DEUXIEME CHAINE (16 h 30) :

Pour les mélomanes, le ballet de Tchaïkovsky, **Le lac des cygnes,** avec Margot Fonteyn et Noureev, et sur la

PREMIERE CHAINE (18 h 40) :

La huitième symphonie de Beethoven.

### Lundi 23 décembre

DEUXIEME CHAINE (16 h) :

Dans le cadre de l'émission **AU THEATRE CE SOIR, Adieu Berthe,** de John Murray et Allen Boretz, avec Francis Blanche.

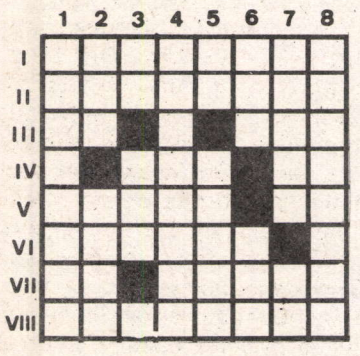

**HORIZONTALEMENT.** — I. La puissance en est un. — II. Empâter. — III. Habitacle lunaire - Nécessite souvent peaux de bananes et tartes à la crème. — IV. S'enfonce en tournant sur elle-même - Théâtre oriental. — V. Sœur de Napoléon - Liaison. — VI. Bref article. — VII. Patrie des Eudois - Fus dans le doute ou dans le faux. — VIII. Jouiras du pouvoir absolu.

**VERTICALEMENT.** — 1. Traiter avec brutalité. — 2. Patrie d'Einstein - Félicite ou emprunte. — 3. Initiales d'un journal d'extrême-gauche - N'est pas mort. — 4. Habite le Maghreb. — 5. Phonétiquement : un jour tout proche - Souvent parce que personne n'y touche. — 6. Exploiteur - Centre de la terre. — 7. Indispensable à Tarzan - Arrose Saint-Omer. — 8. Coupais les cheveux en quatre.

**SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | E | D | I | T | O | R | I | A | U | X |
| II | S | O | N | ■ | ■ | I | N | ■ | K | Y |
| III | T | ■ | C | O | L | O | S | S | A | L |
| IV | I | M | A | N | ■ | ■ | T | A | S | O |
| V | M | O | S | T | A | G | A | N | E | M |
| VI | E | N | ■ | O | P | A | L | I | S | E |
| VII | R | T | F | ■ | I | S | L | E | ■ | T |
| VIII | O | E | U | F | ■ | C | E | ■ | V | R |
| IX | N | U | S | ■ | F | O | N | D | A | I |
| X | T | R | A | M | O | N | T | A | N | E |

# Chaque année, des milliards pour les capitalistes

LE milliard que l'Etat a déposé dans la corbeille de mariage de Peugeot et Citroën est apparu comme un cadeau particulièrement scandaleux au moment même où la direction de la firme automobile annonçait son intention de licencier plusieurs milliers de travailleurs, licenciements allant s'ajouter à tous ceux plus ou moins déguisés qui ont déjà eu lieu à Citroën ces derniers mois. Il ne s'agit pourtant pas là d'une exception. C'est en permanence que l'Etat finance les grandes entreprises avec les deniers des contribuables, c'est chaque année que des milliards de subventions directes, de prêts à taux réduit, de remises d'impôts — sans parler des commandes d'Etat — sont accordés aux grands trusts.

Pour se justifier, le gouvernement a fait valoir qu'il s'agissait de sauver l'emploi des dizaines de milliers de personnes travaillant chez Citroën. Pourtant cette « défense de l'emploi » commence par autoriser des licenciements ! Là aussi les précédents sont là et en particulier celui de la sidérurgie dont les grands trusts ont reçu ces dernières années des milliards, alors même que ces trusts procédaient à des dizaines de milliers de licenciements.

### AVANT CITROEN, DE WENDEL...

En 1966 l'Etat a signé un accord avec les grands trusts de la sidérurgie afin de les aider à « obtenir, dans le temps le plus court, et au moindre coût, le gain maximum de productivité ». Il était expressément prévu la suppression de quinze mille emplois parmi les ouvriers de la sidérurgie, ce qui fut fait entre 1966 et 1970. Tout cela ne fut cependant pas estimé assez avantageux par les patrons de la sidérurgie, puisqu'en échange des milliards de prêts à des taux extrêmement bas que leur avait consentis l'Etat, ils annoncèrent en 1971 la suppression de douze mille cinq cents emplois supplémentaires par la bouche des dirigeants de De Wendel-Sidelor, un des deux grands trusts opérant dans ce secteur.

Le bilan de toute l'opération, pour autant qu'on puisse le faire — l'Etat et les grands trusts gardant jalousement le secret sur le contenu de leurs tractations sous prétexte de ne pas entraîner de protestations de la part des industriels des autres pays du Marché Commun — s'établissait alors à peu près ainsi : les grands trusts sidérurgiques avaient récupéré 1,2 milliard de prêts de 1953 à 1965, 2,7 milliards de 1966 à 1970 et s'apprêtaient à en obtenir 1,8 dans le cadre du VI[e] Plan, le tout à des taux bien inférieurs à ceux consentis normalement. En échange de quoi plus de vingt mille emplois avaient été supprimés, en Lorraine essentiellement. Le cadeau actuel de l'Etat n'a, on le voit, rien d'exceptionnel... Quant à la création d'emplois de remplacement, là aussi l'exemple de la sidérurgie est instructif puisque la plupart d'entre eux ont été créés à l'autre bout de la France à Fos-sur-Mer. Aux travailleurs lorrains de se débrouiller pour les suivre...

### LA PARTIE VISIBLE DE L'ICEBERG

L'aide de l'Etat distribuée sous forme de prêts est considérable et bien souvent ces prêts sont purement et simplement des cadeaux, les remboursements n'ayant jamais lieu. Ainsi le FDES, l'organisme étatique spécialisé dans ce genre d'opérations, a, depuis 1966, en moyenne distribué 200 millions de francs chaque année aux deux grands trusts de l'électronique Thomson-CSF et la CGE dans le cadre du plan-calcul et de la création de la CII qui visait à mettre sur pied une industrie française des ordinateurs. Ainsi les comptes du FDES peuvent bien faire état des remboursements des premiers prêts, ils l'ont été tout simplement avec l'argent des nouveaux...

De la même manière le FDES attribue des primes aux entreprises s'implantant dans les régions où le chômage est le plus fort, essentiellement dans l'ouest de la France. Là aussi les patrons empochent les subventions pour construire des entreprises où ils verseront des salaires de misère étant donné le manque d'emplois, quand ils ne décideront pas tout simplement de faire faillite et de mettre la clé sous la porte une fois l'argent encaissé.

Cependant, pour considérable qu'elle soit, l'aide directe de l'Etat à l'industrie ne représente qu'une petite partie de la manne qu'il distribue aux industriels. Elle a l'inconvénient d'être un peu voyante et elle n'est en fin de compte attribuée qu'en dernier recours. L'aide indirecte cachée est, elle, bien plus importante.

### ...ET LA PARTIE CACHEE

L'Etat subventionne indirectement les grandes entreprises de mille façons. Par des réductions de tarifs sur l'énergie, sur les transports : c'est ainsi que le plan d'aide à la sidérurgie de 1966 prévoyait une réduction exceptionnelle des tarifs déjà préférentiels de la SNCF. Par les commandes qu'ils passent aux grandes entreprises : l'aéronautique, l'électronique, le bâtiment, vivent pour une bonne part sinon pour l'essentiel des commandes d'Etat. Deux tiers des commandes totales de l'Etat vont d'ailleurs à 2,5 % des entreprises qui produisent pour le secteur public : les plus grosses bien entendu... Ainsi en 1968, le groupe de la CGE s'est attribué à lui tout seul 5 % des commandes totales de l'Etat...

Mais ce qui résume mieux que tout le rôle véritable de l'Etat en tant que soutien des capitalistes, est le fait qu'il finance les grandes entreprises en faisant marcher la planche à billets et donc sur le dos de toute la population qui voit ainsi son pouvoir d'achat diminuer insidieusement. De la même manière, la part de l'impôt payé par les grandes sociétés dans les impôts directs est en diminution constante. L'Etat n'est qu'une gigantesque pompe prélevant l'argent dans les poches de la population travailleuse pour le transférer dans les coffres des capitalistes géants.

Pierre VERNANT.

# Italie : les syndicats de Fiat conviés à gérer la crise

EN Italie, qui va gérer la crise ? Les patrons ou les syndicats ? Ou tous les deux ensemble ? C'est la question que se posent tous les commentateurs à la suite de l'accord conclu entre la direction de Fiat et les syndicats le 30 novembre dernier. L'accord prévoit :

— le retour à la semaine de 40 heures pour les soixante cinq mille ouvriers de Fiat et les six mille ouvriers de Lancia ;

— la fermeture complète de l'usine entre le 20 décembre et le 13 janvier, les jours de congé étant indemnisés à 93 % ;

— l'association étroite des syndicats aux décisions concernant la marche de l'entreprise ;

— la garantie qu'aucun licenciement n'interviendra pour réduction de personnel au cours de l'année 1975.

### UNE « GRANDE VICTOIRE » ?

**L'Unita,** journal du Parti Communiste Italien, présente cet accord comme une grande victoire remportée par la Fédération Unitaire de la Métallurgie sur la direction de l'entreprise et comme l'heureux présage de la réouverture possible du dialogue entre les syndicats et le patronat italien. Cet optimisme s'appuie en effet sur le fait que la Fiat est l'entreprise la plus importante de l'Italie et joue, à l'image de Renault en France, le rôle d'usine-pilote. Son P-DG, M. Giovanni Agnelli, est également le président de la Confédération Patronale. A y regarder de près, les avantages offerts aux travailleurs de la Fiat sont moins sensationnels qu'on le dit.

Ainsi, le retour à l'horaire normal et un pont entre le 20 décembre et le 13 janvier, payé à 93 % revient, si l'on décompte les samedi, dimanche et les jours de Noël et du premier de l'An, à payer treize jours habituellement travaillés qui là, ne le seront pas. Parmi seront une avance faite aux travailleurs à valoir sur deux jours fériés de l'année 1975 (les dimanche 29 juin et samedi 1er novembre), et une journée que les travailleurs devront récupérer ultérieurement.

Du fait de la crise que traverse Fiat ces treize jours, dix seront indemnisés par une caisse de chômage et un complément versé par l'entreprise. Trois actuellement, la direction de l'entreprise avait réduit l'horaire de travail en octobre et en novembre à 24 heures par semaine pour les soixante cinq mille travailleurs de Fiat et les six mille travailleurs de Lancia ; 24 heures effectuées en trois jours (lundi, mardi et mercredi). Les travailleurs recevaient à peu de chose près leur salaire intégral

**« Fiat, signe le contrat tout de suite ! » demandaient les métallos romains en 1969. Aujourd'hui, Fiat signe pour que les syndicats gèrent la crise...** (Ph. UPI)

en travaillant moins, grâce au secours d'une caisse de compensation spéciale. L'accord conclu ne fait que changer les modalités de la réduction du travail en concentrant les jours non travaillés en un long « pont » entre Noël et le Jour de l'An.

### DES RENCONTRES FREQUENTES

Mais selon certains commentateurs, ce qui constitue l'aspect essentiel de cet accord, c'est la clause qui prévoit que les syndicats rencontreront dorénavant tous les trimestres la direction de l'entreprise pour débattre avec elle du niveau de la production, des horaires, de l'application des accords, de la mobilité de la main-d'œuvre entre les différentes entreprises du groupe, des renouvellements de l'organisation du travail, des investissements, de la restructuration, du choix de la production et de la diversification des produits. **L'Unita** présente de manière extrêmement favorable cet aspect de l'accord. Mais qu'est-ce que cela peut signifier sinon, en période de baisse de production, s'engager de la part des organisations ouvrières à faire accepter aux travailleurs les conséquences de la mauvaise marche de l'entreprise ? La première rencontre syndicats-direction, doit avoir lieu le 7 janvier pour discuter du programme productif de février et des prévisions pour mars et avril. Dans la pratique cela signifie que, si les stocks dépassent alors les limites des 310.000 voitures, les syndicats auront à décider — en accord avec la direction — des mesures à prendre pour les réduire à 280.000. Ces mesures pourront consister en mutation de la main-d'œuvre dans les autres entreprises du groupe ou en une diminution des horaires de travail, etc.

### LES LIMITES DE L'ACCORD

Dans ces conditions, le seul avantage substantiel de cet accord demeure la garantie qu'aucun licenciement n'interviendra en 1975 pour réduction de la production. En échange, les syndicats accepteront de lier toute leur stratégie à venir à la marche de l'entreprise. Les syndicats et le PC italien se satisfont d'un tel compromis. Parce qu'ils ne peuvent et ne veulent pas offrir de perspectives qui sortent du cadre du système actuel. En cela, ils illustrent leur incapacité de prendre en charge les intérêts réels de la classe ouvrière italienne.

Car cet accord, en dépit des quelques garanties qu'il procure exclusivement aux travailleurs de Fiat ne règle rien d'essentiel. En premier lieu parce que rien ne garantit qu'en cas d'aggravation de la situation, Agnelli ne reniera pas sa signature — on en a vu bien d'autres en ce domaine — mais surtout parce que l'accord ne concerne que soixante-dix mille travailleurs sur les onze millions de travailleurs italiens et que, c'est cela le plus grave, il deviendra caduc dans les faits si la crise s'approfondit.

Quand la catastrophe économique menace, la Fiat se montre alors toute disposée à soumettre aux organisations syndicales ses difficultés pour obtenir en contrepartie qu'elles l'aident à gérer la crise. Ainsi, les patrons se déchargent sur les syndicats de la tâche de faire accepter les sacrifices aux travailleurs. Dans ce marché, ce sont les capitalistes qui sont gagnants et après... le déluge.

**Véronique DESNAUX.**